

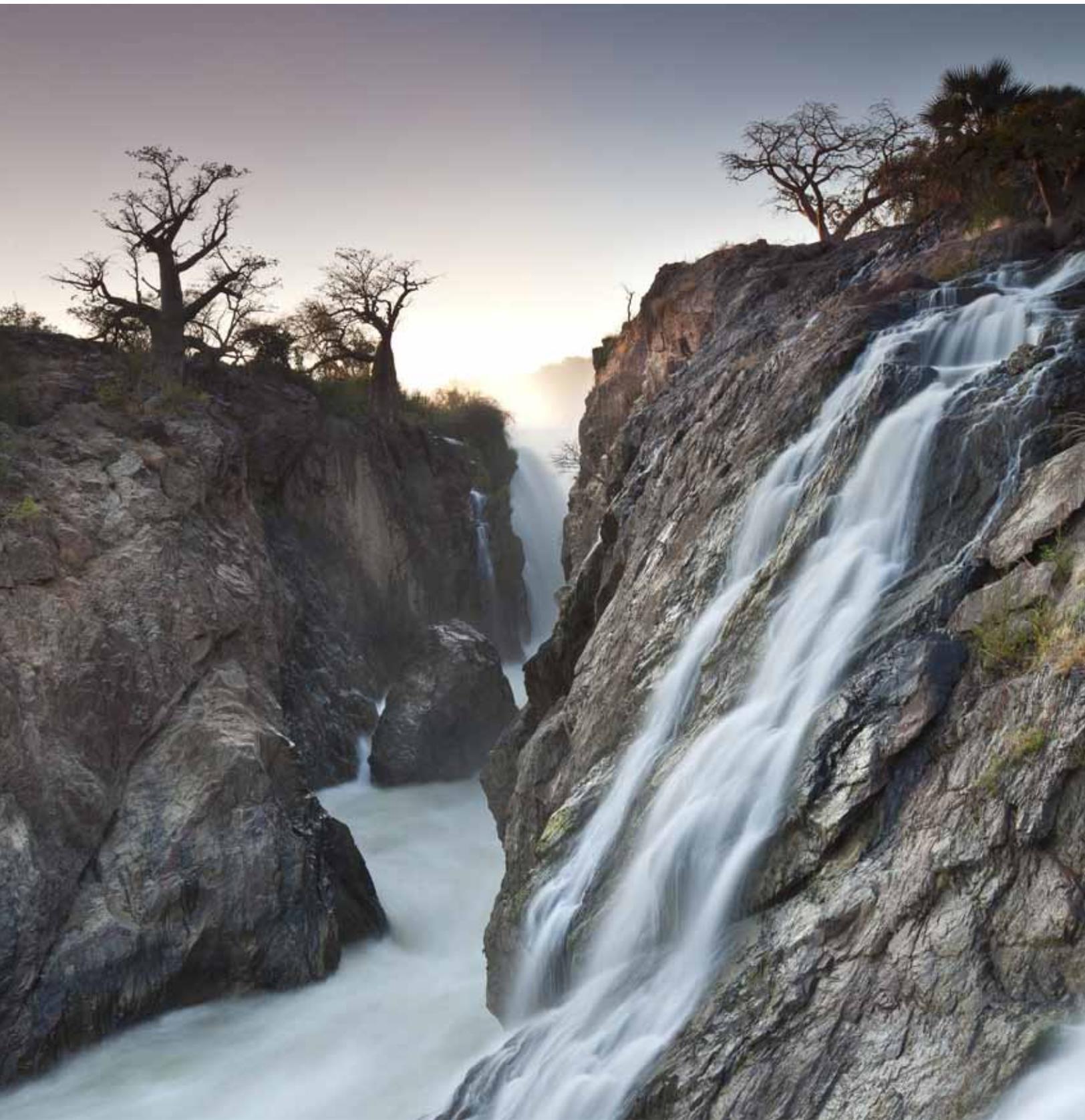


Étude réalisée dans le cadre  
de la mission économique  
conjointe présidée par  
**S.A.R. la Princesse Astrid**  
du 20 au 27 octobre 2013

# ANGOLA



agence pour le  
commerce extérieur



# PRÉFACE

Un «diamant brut» tel est probablement le meilleur terme pour définir l'Angola. Le pays est en effet une mine de richesses naturelles, mais qui doit encore être exploitée de manière raisonnée et durable afin d'en extraire la valeur et d'en faire bénéficier au maximum la population locale.

L'Angola dispose de réserves énormes tant en pétrole, gaz naturel et diamant qu'en or, fer, cuivre, cobalt, granit, marbre et uranium. Outre ses ressources pétrolières et minières, sa situation géographique et sa topographie lui offrent un secteur primaire prospère tant au niveau de la pêche et de l'agriculture qu'en ce qui concerne les capacités énergétiques naturelles (hydro-électricité, photovoltaïque, bioéthanol, etc.).

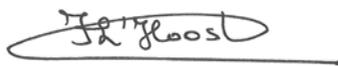
Malheureusement, la guerre civile qui a duré jusqu'en 2002 a laissé le pays dans un état de faillite et de catastrophe humanitaire. Depuis la fin de celle-ci, l'Angola a connu une période de très forte croissance jusqu'à la crise économique mondiale lors de laquelle le recul de son économie fut marqué, en raison de la dépendance du pays aux exportations de pétrole.

L'économie angolaise est à nouveau dans le vert, mais devra néanmoins faire face à plusieurs défis. À court terme, le principal enjeu de l'Angola est la diversification sectorielle de son économie. Ce sera un moteur à l'évolution de ses secteurs non pétroliers au cours des prochaines années.

Malgré ces défis importants, l'économie angolaise se porte bien et cette situation devrait perdurer les prochaines années, notamment grâce aux efforts importants entrepris par le gouvernement pour développer les secteurs non pétroliers.

C'est dans ce contexte que l'Agence pour le Commerce extérieur, en collaboration avec ses partenaires régionaux l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export, et Flanders Investment and Trade, organise cette mission princière qui sera, nous en sommes convaincus, l'occasion pour nos entreprises de faire preuve de leur savoir-faire et de se montrer à la hauteur du marché angolais.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette étude, qui constitue notre première escale dans la mission qui nous emmènera en Angola.



**Fabienne L'Hoost**

*Directeur général adjoint*



**Marc Bogaerts**

*Directeur général*



## EXECUTIVE SUMMARY

Sorti en 2002 d'une guerre qui aura duré plusieurs décennies et a laissé derrière elle un pays totalement ravagé, l'Angola se reconstruit à pas de géant.

Grâce à ses ressources, l'Angola a affiché une croissance économique remarquable ces dix dernières années, ce qui lui a permis d'être la troisième économie africaine et le deuxième pays du continent en ce qui concerne les exportations de pétrole (après le Nigéria).

Malgré ces résultats spectaculaires, l'Angola doit faire face à d'énormes besoins et importe la majorité des biens qu'il consomme. De plus, un manque profond de diversification de son économie rend le pays fortement tributaire de son secteur pétrolier, ce qui a été frappant lors de la crise économique mondiale. La situation sociale et humanitaire reste, elle, très précaire.

Conscient de cette dépendance, le pays a créé un fonds souverain afin de protéger l'économie contre la volatilité du cours du pétrole. Il est également destiné à financer des projets liés aux infrastructures ainsi qu'à la diversification de l'économie en général.

C'est ainsi que dans les années à venir, les secteurs non pétroliers et plus particulièrement l'agriculture, les infrastructures et la construction ainsi que les services devraient considérablement se développer, principalement grâce à l'augmentation des investissements publics et privés.

L'Angola est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de diamants. Afin de répondre à la demande mondiale croissante, le pays inaugurera bientôt quatre mines de diamants. Il a aussi pour objectif de rouvrir deux autres mines fermées depuis 2008.

Le secteur des infrastructures est fortement stimulé par un programme gouvernemental de reconstruction (routes, lignes ferroviaires, ports et aéroports) pour lequel le pays a déjà investi des sommes conséquentes, dépenses qui se poursuivront à court et moyen termes.

De même, de grands projets sont en phase d'exécution dans les secteurs de l'énergie et plus particulièrement, dans la production et la distribution de l'électricité afin qu'une majorité de la population puisse y avoir accès. Le projet «eau pour tous» relève de la même démarche.

Par ses tentatives de diversification, l'Angola peut donc être considéré comme une économie émergente en pleine mutation, mutation qui se veut durable.

Après une première partie destinée à dresser la situation macroéconomique de l'Angola, cette étude proposera une analyse sectorielle du pays se concentrant sur trois domaines parmi les plus dynamiques. Nous traiterons ainsi en détail du secteur de l'énergie, du secteur de la construction et des infrastructures ainsi que de celui du diamant.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>DONNÉES GÉNÉRALES</b>	<b>9</b>
<b>2</b>	<b>DONNÉES ÉCONOMIQUES</b>	<b>13</b>
<b>2.1</b>	<b>INDICATEURS CLÉS</b>	<b>14</b>
2.1.1	PIB	14
2.1.2	Inflation	25
2.1.3	Taux de change	26
<b>2.2</b>	<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b>	<b>28</b>
2.2.1	Relations commerciales mondiales	28
<b>2.3</b>	<b>INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS</b>	<b>32</b>
<b>2.4</b>	<b>APPRÉCIATION DU RISQUE</b>	<b>34</b>
2.4.1	Appréciation du risque selon l'Office National du Ducroire	34
2.4.2	Autres indicateurs de risque	36
<b>3</b>	<b>APPROCHE SECTORIELLE</b>	<b>39</b>
<b>3.1</b>	<b>ÉNERGIE</b>	<b>40</b>
<b>3.2</b>	<b>INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTIONS</b>	<b>42</b>
<b>3.3</b>	<b>SECTEUR DIAMANTIFÈRE</b>	<b>44</b>
<b>4</b>	<b>RÉUSSITES RÉCENTES</b>	<b>49</b>
<b>4.1</b>	<b>TECHNIQUES SPÉCIALES À L'EXPORT</b>	<b>51</b>
<b>4.2</b>	<b>POLLET WATER GROUP</b>	<b>52</b>
<b>5</b>	<b>ADRESSES UTILES</b>	<b>53</b>
<b>5.1</b>	<b>EN BELGIQUE</b>	<b>54</b>
<b>5.2</b>	<b>EN ANGOLA</b>	<b>55</b>
<b>5.3</b>	<b>SITES À CONSULTER</b>	<b>56</b>
<b>6</b>	<b>SOURCES</b>	<b>57</b>





1

# DONNÉES GÉNÉRALES

L'Angola ou République d'Angola est situé sur la côte ouest du sud de l'Afrique. Ses côtes atlantiques s'étendent sur 1 650 km et ses frontières sur près de 5 000 km (avec la République démocratique du Congo, la Zambie et la Namibie). La capitale du pays est Luanda. L'Angola était une colonie portugaise jusqu'au 11 novembre 1975, date à laquelle il a acquis son indépendance. Il est composé de dix-huit provinces.

- 👉 La superficie de l'Angola est de 1 246 700 km<sup>2</sup>, soit le 23<sup>e</sup> plus grand pays du monde (41,5 fois la Belgique). Seuls 3,3% de cette surface sont des terres arables et 0,2% des cultures permanentes.
- 👉 Le climat angolais est tropical et humide dans le Nord, subtropical avec moins de pluies dans le Sud. Les températures sont plus basses et les pluies plus abondantes sur les plateaux que sur les côtes. La saison des pluies s'étale d'octobre à avril. Les mois les plus chauds sont février et mars avec une moyenne des températures maximales de 28°C.
- 👉 Les ressources naturelles sont le pétrole, le diamant, le minerai de fer, les phosphates, le cuivre, le feldspath, l'or, la bauxite et l'uranium.
- 👉 L'Angola compte approximativement 20 millions d'habitants. La population y est jeune et en forte augmentation :
  - 47,5% de la population a moins de 15 ans et la moyenne d'âge est de 17,9 ans.
  - La croissance démographique est de 3,0% et la population devrait plus que doubler d'ici 2050 (43 millions d'habitants).
  - Plus de la moitié de la population (59,4%) vit en zone urbaine. Les villes les plus peuplées sont Luanda (4,5 millions d'habitants), Lubango (1,0 million d'habitants) et Huambo (0,9 million d'habitants).

➢ La population est composée de différentes ethnies : 37% d'Ovimbundu, 25% de Mbundu, 15% de Bakongo et 8% de Tchokwe-Luanda.

➢ La majorité des Angolais adhèrent à une des religions locales (45%) ou sont catholiques romains (38%) ou protestants (17%).

👉 La langue administrative est le portugais. Il y a néanmoins 6 langues vernaculaires tels l'umbundu, le kimbundu et le kikongo.

👉 La monnaie nationale est le kwanza (AOA). En août 2013, 1 euro valait 127,07 kwanzas.

👉 Malgré une légère amélioration ces dernières années, l'Indice de Développement Humain (IDH) de l'Angola reste très faible ce qui le place 148<sup>e</sup> pays au classement mondial en 2012.

👉 L'Angola a l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés et l'une des espérances de vie parmi les plus faibles au monde (moins de 60 ans). En effet, les épidémies de choléra, de paludisme ainsi que d'autres fièvres hémorragiques sont courantes dans plusieurs régions du pays. De plus, l'Angola présente aussi des taux élevés de tuberculose et de SIDA.

👉 L'Angola figure à la 157<sup>e</sup> place selon l'indice de perception de la corruption calculé en 2012 par *Transparency International* et, en ce qui concerne le climat des investissements, à la 172<sup>e</sup> place dans le classement 2013 du *Doing Business* de la Banque mondiale.

👉 L'édition 2010 de la coupe d'Afrique des nations de football a été organisée en Angola et a été disputée par quinze nations au lieu des seize prévues à l'origine, à la suite du retrait de l'équipe du Togo victime d'une attaque terroriste quelques jours avant le début de la compétition.







# 2

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

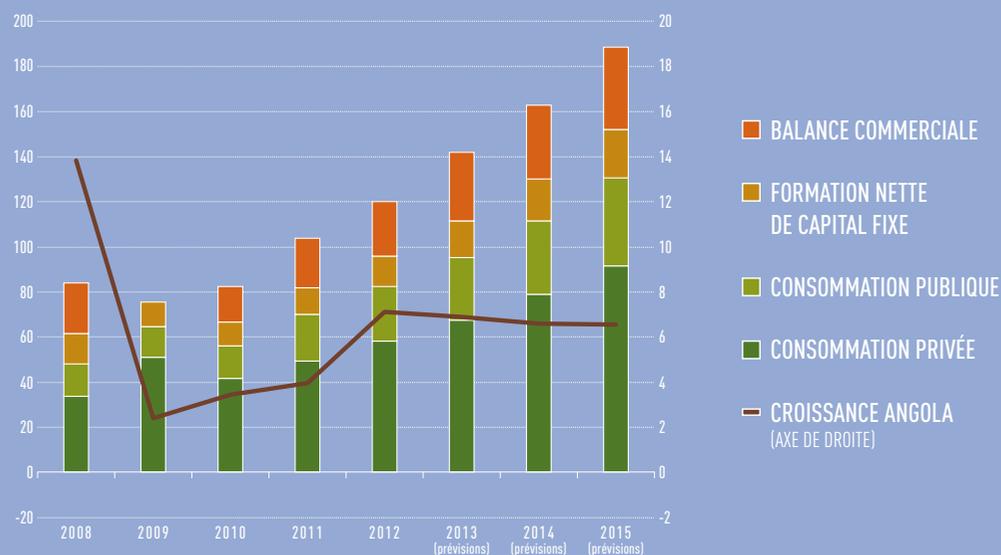
## 2.1 INDICATEURS CLÉS

### 2.1.1 PIB



Le produit intérieur brut est l'indicateur numéro un pour diagnostiquer la santé économique d'un pays.

PIB EN VOLUME (EN MILLIARDS D'USD COURANTS) ET TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL (EN %)



Source : EIU

### PIB EN VOLUME

En 2012, le produit intérieur brut nominal angolais s'est élevé à 120,8 milliards d'USD. Le PIB par tête atteignait quant à lui 5.990,0 USD. Sur base des estimations actuellement disponibles, le PIB serait de 141,9 milliards d'USD en 2013 alors que le PIB par tête serait de 6.850,0 USD. Selon les estimations de l'*Economic Intelligence Unit* (EIU), le PIB réel du pays devrait croître de 6,9% en 2013 (contre 7,1% en 2012).

En 2012, les dépenses de consommation privée et d'investissement ont généré près la moitié du PIB (48,0%) alors que la balance commerciale (20,8%) et la consommation publique (19,8%) ont chacune

représenté approximativement un cinquième, le solde (11,4%) étant la formation nette de capital fixe puisque la variation des stocks est nulle.

Après plus de quatre décennies de guerre civile, l'Angola est une économie émergente en forte croissance et en pleine mutation. La croissance a été telle que l'Angola se classe maintenant parmi les pays à revenus intermédiaires.

Grâce à ses ressources, l'Angola a réussi à se hisser comme troisième économie africaine et comme deuxième pays africain en ce qui concerne les exportations de pétrole (après le Nigéria). Mais

malgré ses ressources abondantes, l'Angola doit faire face à d'énormes besoins et importe une majorité de ses biens de consommation.

Le manque profond de diversification de ses exportations rend le pays fortement tributaire de son secteur pétrolier et donc l'économie angolaise vulnérable aux fluctuations de prix et aux récessions.

De plus, le déficit d'infrastructures et de capital humain ainsi qu'un secteur public en partie corrompu rendent l'environnement des affaires peu serein et peu bénéfique aux investissements. Néanmoins, de grandes réformes institutionnelles ont été et sont actuellement mises en œuvre ce qui devrait engendrer une amélioration certaine.

### **Indépendance et guerre civile (1975-2002)**

L'Angola a été continuellement en état de conflit depuis le début de la lutte armée de libération en 1961, à laquelle a succédé la guerre civile depuis 1975, date son indépendance.

Suite aux négociations tenues au Portugal, les trois principaux groupes de la guérilla avaient convenu d'établir un gouvernement de transition en janvier 1975. Néanmoins, dans les mois qui suivirent, ces groupes se sont battus entre eux ce qui a conduit à diviser le pays en zones contrôlées rivales. Les superpuissances telles les États-Unis, l'Union Soviétique et l'Afrique du Sud ont rapidement été entraînées dans le conflit.

Au début de la guerre civile, la plupart des Portugais qui vivaient en Angola et qui représentaient la majeure partie de la main-d'œuvre qualifiée

dans l'administration publique, l'agriculture, les industries et le commerce ont fui le pays, laissant derrière eux une économie jadis prospère en état de faillite.

La guerre, qui a duré près de quatre décennies, l'abondance des champs de mines, mais aussi et surtout la dilapidation des riches ressources minérales du pays par le régime ont plongé celui-ci dans une grave crise humanitaire.

Le 22 mars 2002, Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA (*Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola*), a été tué dans des combats avec les troupes gouvernementales. Un cessez-le-feu a été conclu par les deux factions peu après. L'UNITA a alors renoncé à son bras armé et assume depuis le rôle de principal parti d'opposition.

### **Évolution récente (2002-2008)**

Dans l'ensemble, l'économie angolaise a connu une période de transformation entre 2002 et 2008, passant de la désorganisation provoquée par des décennies de guerre civile à la plus forte croissance économique d'Afrique et même l'une des plus rapides au monde, soit un taux annuel moyen supérieur à 10%.

Le développement de l'Angola au cours de cette période est en grande partie imputable au secteur du pétrole et dans une moindre mesure à celui du diamant ainsi qu'aux prêts étrangers engendrant un boom de la reconstruction.

En effet, l'Angola est devenu au cours de cette décennie la troisième économie africaine et le second plus grand exportateur africain de pétrole.

Il est aussi devenu le second plus gros fournisseur de pétrole en Chine après l'Arabie Saoudite.

Parallèlement, la banque chinoise *Eximbank* a accordé en 2004 une ligne de crédit à l'Angola de 2 milliards de USD. Le prêt a été utilisé pour reconstruire les infrastructures de l'Angola, et a également limité l'influence du *Fonds Monétaire International* (FMI) dans le pays.

Le secteur agricole avait considérablement chuté en raison de la guerre civile angolaise, mais a commencé à se redresser après 2002. La sécurité apportée par le règlement de paix de 2002 a aussi conduit à la réinstallation de 4 millions de personnes qui avaient été déplacées, ce qui a engendré une augmentation à grande échelle de la production agricole.

L'industrie manufacturière qui avait vu le jour durant la période coloniale s'était elle aussi effondrée après l'indépendance, en raison de l'exode de la majorité de la population portugaise. Celle-ci réapparaît avec l'afflux de nouveaux entrepreneurs portugais. Des évolutions similaires peuvent être constatées dans le secteur des services.

Malgré la forte croissance entre 2002 à 2008, l'Angola continue à faire face à d'énormes problèmes économiques et humanitaires.

### **Crise économique mondiale (2009)**

Après une période de croissance exceptionnelle entre 2002 et 2008, l'Angola a dû faire face à la crise économique mondiale en 2009. Cette dernière a provoqué une chute du prix du pétrole et donc des recettes pétrolières de l'Angola.

Suite à cette crise, la Banque Nationale d'Angola a vu ses réserves en devises étrangères fortement régresser. Le pays a été subitement confronté à de sérieux problèmes de paiement tant des créanciers nationaux que des contractants étrangers opérant dans le pays. Cette situation a contraint l'Angola à conclure un accord de Stand-By avec

le FMI en novembre 2009 par lequel il a reçu une facilité de 1,4 milliard de USD. La transparence en matière de recettes pétrolières et leur impact sur le budget de l'État ont alors connu une amélioration relative sous la pression du FMI.

La crise économique mondiale avec l'effondrement des prix du pétrole a mis en évidence la vulnérabilité de l'Angola face aux chocs extérieurs et le manque profond de diversification de son économie en général et de ses exportations en particulier.

### **Reprise économique (2010-2012)**

À partir du début 2010, la remontée des cours de pétrole brut a permis à la Banque Nationale d'Angola d'augmenter ses réserves en devises étrangères et de mieux soutenir le kwanza, la monnaie nationale.

En 2012, l'Angola enregistrait une croissance de 7,1% avec un rebond du secteur pétrolier. Cela représente une nette progression par rapport à 2011 (3,9%) qui avait été affectée par une baisse de la production pétrolière.

D'après le FMI, la situation globale est plutôt satisfaisante et note un réalisme du budget fiscal, des réserves confortables, un taux de change stable, une situation budgétaire en cours d'amélioration ainsi qu'une maîtrise de la dette publique. Des réformes ont aussi été menées afin de stimuler la transparence fiscale fin 2011.

Par ailleurs, l'Angola commence à financer des projets par des crédits internationaux. C'est ainsi que le pays a émis un emprunt obligataire de 1 milliard de USD à la Russie, un deuxième emprunt de 2 milliards étant prévu.

Néanmoins, l'Angola reste encore trop dépendant du pétrole. Le gouvernement en est pleinement conscient : en effet, à l'instar de nombreux pays pétroliers, il a créé un fonds souverain, *Fundo Soberano de Angola* (FSDEA). Celui-ci, doté de

5 milliards de USD, permet de protéger l'économie contre la volatilité du cours du pétrole. Il est aussi destiné à financer des projets liés aux infrastructures ainsi qu'à la diversification de l'économie.

### Évolution à court et moyen terme (2013- ...)

D'ici la fin octobre 2013, les compagnies pétrolières devront payer leurs coûts opérationnels en kwanza. Cette mesure devrait à la fois soutenir la monnaie et dynamiser le secteur bancaire angolais.

La croissance moyenne de l'Angola devrait s'établir à 5,2% pour la période 2013-2017. Cette perspective de croissance se base sur la prévision d'un accroissement de la production de pétrole de 1,78 million de barils par jour en 2012 à 2,23 millions de barils par jour en 2017.

La croissance du secteur non pétrolier devrait elle aussi être forte (en moyenne 6,4%). Cette évolution sera principalement engendrée par l'augmentation des investissements publics dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et du commerce. Ceci devrait en outre offrir de nombreuses opportunités d'affaires aux investisseurs privés. Malheureusement, le manque de capital humain qualifié, un système judiciaire peu efficace, un taux de change surévalué et la corruption pourraient maintenir un climat peu propice aux affaires.

Ces perspectives optimistes de croissance doivent être pondérées par une potentielle morosité de l'économie mondiale qui pourrait entraîner une nouvelle baisse du cours du pétrole. Le principal défi de l'Angola dans les années à venir restera donc de développer les secteurs non pétroliers de son économie afin de se prémunir contre les baisses brutales du prix du pétrole. Les autres défis de l'Angola sont de reconstruire ses infrastructures, renforcer l'efficacité de ses institutions et de ses systèmes de gouvernance, mais aussi et surtout de relever le niveau de vie de sa population.



« Peu de pays dans le monde ont un potentiel aussi important que l'Angola, où, malgré la concurrence, il existe d'importantes possibilités pour les entreprises en dépit des difficultés d'approche du marché. »

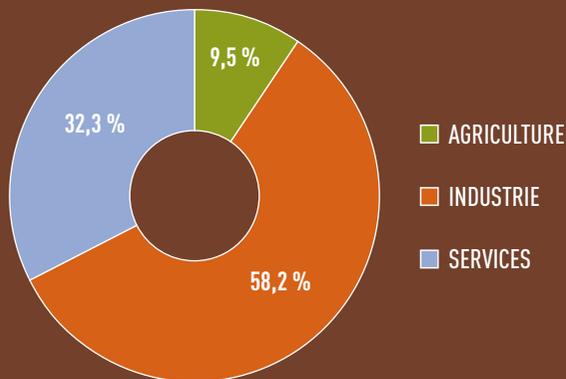
Ministère de l'Économie et des Finances,  
DG Trésor - juillet 2013

[www.tresor.economie.gouv.fr/pays/angola](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/angola)



## COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB

COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB 2012 (EN %)



Source : EIU



Depuis la fin de la guerre civile en 2002, les parts respectives de l'agriculture et des services dans le PIB de l'Angola ont augmenté car ces secteurs ont progressé plus vite que le reste de l'économie angolaise. L'industrie demeure néanmoins le secteur le plus important (58,2% du PIB en 2012), mais sa part a diminué.

### AGRICULTURE ET PÊCHE

L'agriculture angolaise sommeille depuis les années de guerre, mais, avec 58 millions d'hectares de terres arables dont à peine 30% sont cultivés aujourd'hui et ses abondantes ressources hydriques, elle possède un potentiel certain de développement.

La part du secteur de l'agriculture dans l'économie angolaise représente 9,5% du PIB en 2012 et est en nette progression depuis la fin de la guerre (7,9% en 2002). L'agriculture emploie environ deux tiers de la population active totale et est surtout une agriculture de subsistance avec de faibles niveaux de productivité. La principale culture est le manioc suivi des bananes, du maïs, et de la patate

douce. Néanmoins, le café est la ressource agricole la plus exportée par l'Angola.

Le cheptel angolais avoisinait les 7 millions de volailles, 5 millions de bovins, 2,5 millions de chèvres, 788 000 porcs et 350 000 moutons (données 2009). L'apiculture occupe aussi une place à part entière en Angola puisque le pays compte 1,1 million de ruches et était le 7e producteur mondial de cire d'abeille en 2012.

Pour l'heure, l'Angola reste un importateur net de produits alimentaires, mais le gouvernement prend diverses mesures pour encourager le secteur agricole (microcrédit, réhabilitation des infrastructures de transport, déminage, retour des déplacés, etc.) et, de fait, celui-ci connaît une croissance importante.

Le principal document officiel pour le développement du secteur agricole est le «*2009 executive programme on agro-sylvio and forestry based activities in Angola*». Ce dernier définit les objectifs à 5 ans pour le Ministère de l'Agriculture : accroître la production et la productivité, augmenter le nombre «d'agriculteurs commerciaux»,

construire et/ou rénover les infrastructures agricoles, etc.

Le pays tend aussi à développer son secteur caféier (4 000 tonnes actuellement) avec l'aide du Vietnam. C'est ainsi que 6 000 ha seront plantés dans les 2 à 3 prochaines années.

Il est à noter que l'agriculture angolaise a fortement été impactée en 2012 par la sécheresse qui a touché des provinces côtières et des régions montagneuses du centre. La production a considérablement diminué ce qui a eu pour conséquence une baisse de l'autonomie alimentaire.

Avec 1 650 kilomètres de côtes baignées par les courants chauds de Guinée et froid du Benguela, et 10 000 kilomètres de rivières, l'Angola dispose d'abondantes ressources halieutiques qui ne sont que partiellement exploitées. Les principales espèces pêchées sont le chinchard, les sardinelles, le thon, les crevettes, le crabe rouge, les langoustes, etc.

Le gouvernement angolais a conclu des accords de pêche avec différents pays (Espagne, Japon et Italie), mais oblige ceux-ci à écarter une partie de leurs prises sur les marchés locaux pour réduire l'insécurité alimentaire du pays. Diverses mesures ont aussi été adoptées par le gouvernement angolais afin d'encourager la pêche artisanale.

## INDUSTRIE

Le secteur de l'industrie est d'une importance considérable pour le pays. En effet, celui-ci représentait en 2012 quelque 58,2% du total de l'activité économique angolaise. Néanmoins, la part de l'industrie dans le PIB a tendance à diminuer depuis la fin de la guerre civile au profit de l'agriculture et des services.

### Secteur pétrolier

Depuis le retour de la paix, le secteur pétrolier est le principal moteur de l'économie angolaise.

L'Angola disposerait de réserves sur le littoral atlantique, équivalent à 5 milliards de barils (environ vingt ans) et il existe d'autres gisements prometteurs en eaux profondes à l'embouchure du fleuve Kwanza.

La production a été de 1,75 million de barils par jour en 2012 et pourrait monter à 2,1 millions de barils par jour d'ici à 2015 pour autant que l'OPEP l'autorise à atteindre ce niveau. Cela fera de l'Angola le premier producteur de pétrole en Afrique, devançant le Nigéria. En outre, l'Angola est le second fournisseur de pétrole en Chine et le huitième aux États-Unis.

*Sonangol*, la compagnie pétrolière publique, est un véritable État dans l'État. Elle est propriétaire des champs pétroliers et, à ce titre, accorde les licences d'exploitation, prospecte de nouveaux gisements, effectue de la recherche et du développement, exploite, transporte, raffine et vend le pétrole. Elle réinvestit ses bénéfices dans de nombreux autres secteurs de l'économie (par exemple l'immobilier et les télécommunications). *Sonangol*, parfois décrite comme le vrai Ministère des Finances du pays, a gagé plusieurs de ses gisements pour obtenir auprès de créanciers étrangers (surtout chinois) des crédits destinés à financer la reconstruction des infrastructures du pays. À cause de son rôle joué dans l'endettement extérieur de l'Angola, *Sonangol* fait l'objet d'une attention particulière du FMI.

L'Angola dispose aussi de la seconde réserve de gaz naturel en Afrique, estimée à 300 milliards de mètres cubes. L'unité de production de gaz naturel liquéfié de Soyo, à l'embouchure du fleuve Congo, est entrée en service en service à la fin 2012, après divers reports dus à des problèmes techniques.

Il existe aussi en Angola des projets de construction de centrales électriques qui alimenteraient Luanda en électricité.

Pour plus d'information sur le secteur pétrolier, veuillez vous référer à la page 40.



## ANGOLA : PREMIÈRE EXPORTATION DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

L'Angola a annoncé dimanche avoir commencé la production et l'exportation de gaz naturel liquéfié avec le départ d'un premier navire-méthanier de l'usine de Soyo, dans le nord du pays, vers le Brésil.

Ce premier navire a été vendu à la compagnie angolaise de pétrole Sonangol et est acheminé au Brésil par le navire-méthanier «SS Sonangol Sambizanga» d'une capacité de 160 000 m<sup>3</sup>, a indiqué dans un communiqué de presse la société Angola LNG Limited, qui dirige le projet.

Un porte-parole de la société a précisé que le destinataire final du gaz naturel liquéfié était la société pétrolière brésilienne Petrobras sans pouvoir toutefois donner le montant de la transaction.

«Le marché mondial du gaz naturel liquéfié restera tendu ces prochaines années en raison des faibles nouvelles ressources disponibles», a affirmé Artur Pereira, le directeur d'Angola LNG Marketing, responsable de la commercialisation du gaz.

«L'objectif d'Angola LNG est d'être un fournisseur fiable et compétitif, un partenaire sérieux et un acteur modèle pour le développement économique de l'Angola», a complété António Órfão, le président de la société angolaise. Il a affirmé être en négociations avec d'autres potentiels clients étrangers.

Le lancement de la production était initialement prévu en février 2012, mais des difficultés et incidents techniques, dont deux incendies dans l'usine de liquéfaction de gaz dans le nord du pays, à la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC), ont retardé le projet.

Lancé en 2007, il a exigé 10 milliards de USD d'investissement et doit permettre à l'Angola de produire et commercialiser 5,2 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an pendant 25 à 30 ans à destination des États-Unis, de l'Europe et du Japon.

Les investisseurs de ce projet sont la compagnie nationale pétrolière Sonangol (22,8%), le groupe américain Chevron (36,4%), la société britannique BP (13,6%), le géant pétrolier français Total (13,6%) et le groupe italien ENI (13,6%).

Dans un communiqué daté de New York, Chevron a indiqué que cet envoi est «une étape importante». George Kirkland, vice-président de Chevron, a souligné que le projet Angola LNG «est destiné à commercialiser les ressources en gaz naturel de l'Afrique occidentale pour répondre à une demande croissante dans la région et dans le monde».

La Presse.CA - 16 juin 2013

<http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201306/16/01-4661818-angola-premiere-exportation-de-gaz-naturel-liquefie.php>

## Secteur minier

L'industrie diamantaire, avec une production totale annuelle s'élevant à 10 millions de carats et générant des recettes pour l'État de l'ordre de 1,2 milliard de USD, est la deuxième source d'exportations de l'Angola après le secteur pétrolier.

Le pays est le cinquième producteur mondial de diamants. Il possède des gisements dans les provinces de Lunda Nord et Sud. Ceux-ci sont exploités par des compagnies minières sud-africaines, brésiliennes, russes et israéliennes, en partenariat avec des firmes angolaises.

L'Angola recèle aussi du diamant alluvionnaire dans toutes les provinces de l'est, dont l'exploitation est essentiellement artisanale. Pour plus d'information sur le secteur diamantaire, veuillez vous référer à la page 44.

Cependant, l'Angola dispose aussi d'autres ressources minières en abondance, telles que l'or, le fer, le cuivre, le cobalt, le granit, le marbre et l'uranium. Le gouvernement angolais a pris diverses initiatives pour encourager leur production, notamment l'adoption d'un code minier dont le but est que les localités d'exploitations minières perçoivent les effets positifs des richesses qui sont extraites de leurs sous-sols.

L'Angola a en outre accéléré la réhabilitation des trois lignes de chemin de fer que compte le pays, réhabilitation qui devrait s'achever prochainement et qui devrait stimuler le secteur minier.



### ANGOLA : OUVERTURE EN PERSPECTIVE DE QUATRE MINES DE DIAMANT ENTRE 2013 ET 2014

Agence ECOFIN - 8 juillet 2013

[www.agenceecofin.com/diamant/0807-12254-angola-ouverture-en-perspective-de-quatre-mines-de-diamant-entre-2013-et-2014](http://www.agenceecofin.com/diamant/0807-12254-angola-ouverture-en-perspective-de-quatre-mines-de-diamant-entre-2013-et-2014)

## Industries manufacturières

L'industrie manufacturière qui avait vu le jour durant la période coloniale s'était effondrée lors de l'indépendance, en raison de l'exode de la majorité de la population portugaise. Cette dernière a commencé à réintégrer le pays depuis la fin de la guerre civile. Néanmoins, l'industrie doit encore faire face à un énorme manque de capital humain qualifié, et la plupart des biens de consommation courante ne sont pas produits localement et doivent donc être importés par l'Angola.

L'un des principaux domaines d'activité de l'industrie manufacturière en Angola est l'agroalimentaire. L'Angola est, entre autres, le troisième marché d'Afrique subsaharienne des boissons alcoolisées, après l'Afrique du Sud et le Nigéria. Le groupe français Castel contrôle les douze brasseries du pays, mais leurs capacités ne suffisent pas à satisfaire la demande locale.

## ANGOLA : LE SECTEUR INDUSTRIEL SE PORTE MIEUX.



Le ministère de la géologie, Mines et Industrie de l'Angola s'est illustré au cours de ces derniers temps dans la promotion de l'industrie nationale. Cette dernière a connu un taux de croissance d'environ 8% au cours de cette année. Quatre nouvelles usines ont d'ailleurs été inaugurées dans la région de Huambo (centre de l'Angola) dans le but de relancer le secteur industriel au regard du contexte international actuel. L'Angola se doit en effet d'être compétitif face à la mondialisation et à l'expansion des échanges internationaux. En outre, une cimenterie estimée à 100 millions de dollars US a également été inaugurée par le ministre de l'industrie Joaquim David au cours de cette semaine. Cette usine est susceptible de produire près de 720 000 tonnes de ciment par an. Pour relever le niveau de son industrie, le gouvernement angolais avait investi près de 9 milliards de dollars US dans le cadre d'un programme de développement de l'industrie de transformation pour une période de 3 ans. Une partie de ces fonds a été consacrée à la reconstitution du potentiel humain et à la formation de cadre. Les autorités nationales s'apaisent sur la création d'infrastructures d'appui au développement et la mise en œuvre d'un projet de substitution d'importations. Si le pétrole et le diamant constituent les principaux produits de son industrie, L'Angola montre actuellement de plus en plus d'intérêt pour les usines de transformation, l'agro-alimentaire et le textile. L'économie de l'Angola est basée sur l'initiative privée et le partenariat public-privé. Les prévisions de sa croissance sont très optimistes pour cette année.

Ce pays d'Afrique australe pourrait devenir la cinquième puissance économique du continent au cours de la prochaine décennie si les efforts de modernisation sont maintenus.

**Afrique 7** - 7 septembre 2012

[www.afrique7.com/economie/5099-angola-le-secteur-industriel-se-porte-mieux.html](http://www.afrique7.com/economie/5099-angola-le-secteur-industriel-se-porte-mieux.html)

## Infrastructures et construction

Depuis la fin de la guerre, le pays est un vaste chantier de reconstruction et ce secteur apporte donc une contribution très importante à l'économie angolaise. Sa part dans le PIB a atteint 8,9% en 2012.

Néanmoins, il a connu un brutal coup d'arrêt en 2009 engendré par une crise des paiements, mais cette dernière a été graduellement résorbée avec l'aide du FMI. La construction a alors connu une nette reprise en 2012.

Le secteur est fortement stimulé par le programme du gouvernement de reconstruire les infrastructures (routes, lignes ferroviaires, ports et aéroports.). Le dynamisme du secteur a un effet d'entraînement sur toute l'économie angolaise, surtout dans le domaine des transports. Pour plus d'information sur le secteur des infrastructures et de la construction, veuillez vous référer à la page 42.

## Électricité

D'importants programmes d'investissements sont en cours en Angola, c'est ainsi que 17 milliards de USD seront investis d'ici à 2016 dans la génération et la distribution d'électricité. La production devrait ainsi passer de 1 200 mégawatts (MW) à 5 000 MW d'ici à 2015. En outre, 1,8 milliard de USD devraient être investis dans la création de PME actives dans ce secteur.

Malgré ces efforts, seuls 30% de la population ont accès à l'électricité. Les fréquentes et longues coupures de courant ont un impact sévère sur l'économie du pays et obligent deux tiers des entreprises angolaises à recourir à des générateurs.

Pour améliorer l'approvisionnement en électricité, le gouvernement angolais estime qu'il devra, d'ici 2025, quadrupler ses capacités de production et transformer le secteur en profondeur. L'Angola compte sur des partenariats avec le secteur privé afin de réaliser cet objectif.

Pour plus d'information sur le secteur de l'électricité, veuillez vous référer à la page 40.

## Eau

Un Angolais sur deux n'a pas accès à l'eau potable, mais ce chiffre cache de grosses disparités entre les zones urbaines et rurales. Le programme «*Água para Todos*» visait à offrir un accès à l'eau à 80% des populations rurales en 2012, mais ce programme connaît d'importants retards.

## SERVICES

Le secteur des services compte pour une part importante dans l'économie angolaise. En forte progression depuis la fin de la guerre civile, son évolution a ralenti en 2008 lors de la crise économique mondiale, mais de manière plus limitée que les autres secteurs. L'évolution des services étant meilleure que celle du reste de l'économie, sa part dans le PIB angolais est passée de 23,9% en 2002 à 32,3% en 2012.

### Secteur financier

Le secteur financier connaît une croissance importante et conserve un fort potentiel de développement. Cependant, il n'existe pas de bourse des valeurs en Angola et le marché des changes est assez rudimentaire. De plus, le marché de la microfinance est peu étendu et présente de fortes disparités régionales. Le gouvernement a promis d'adopter des mesures pour faciliter l'octroi de crédits aux entrepreneurs privés.

En outre, l'obligation pour les entreprises pétrolières d'effectuer, d'ici fin octobre 2013, toutes leurs transactions en monnaie locale devrait également être un important moteur pour le secteur bancaire angolais.

Le secteur des assurances connaît aussi des développements importants. L'Angola est le sixième marché des assurances en Afrique.

## Commerce

L'économie angolaise reste dominée par le commerce de détail informel, mais, ces dernières années, on assiste à l'ouverture de nombreux hypermarchés. Leur succès s'explique par l'urbanisation et par la disponibilité de produits étrangers appréciés pour leur qualité et dont le prix est devenu accessible grâce à l'amélioration des infrastructures de transport à travers le pays.

## Transport

L'ambition du gouvernement est de transformer l'Angola en un véritable centre régional de transport. C'est pourquoi, d'une part, il consacre environ 4,3 milliards USD par an à la réhabilitation et à l'extension des infrastructures de transport et, d'autre part, il milite activement pour faire de la Communauté des États de l'Afrique australe (SADC) une vaste zone de libre-échange.



## Tourisme

De 2006 à 2010, le nombre d'entrées à l'aéroport international de Luanda est passé de 121 426 à 424 919 personnes. Le nombre de chambres disponibles s'est lui aussi considérablement accru et celles-ci sont le plus souvent occupées par des hommes d'affaires plutôt que par des touristes.

Pour accroître son potentiel touristique, l'Angola devra assouplir sa politique de visa, stimuler la concurrence entre hôtels pour faire baisser le prix des nuitées et développer les infrastructures hôtelières à l'intérieur du pays, principalement à côté des sites touristiques que le gouvernement angolais entend promouvoir (Cabo Ledo, Calandula et Okavango.)

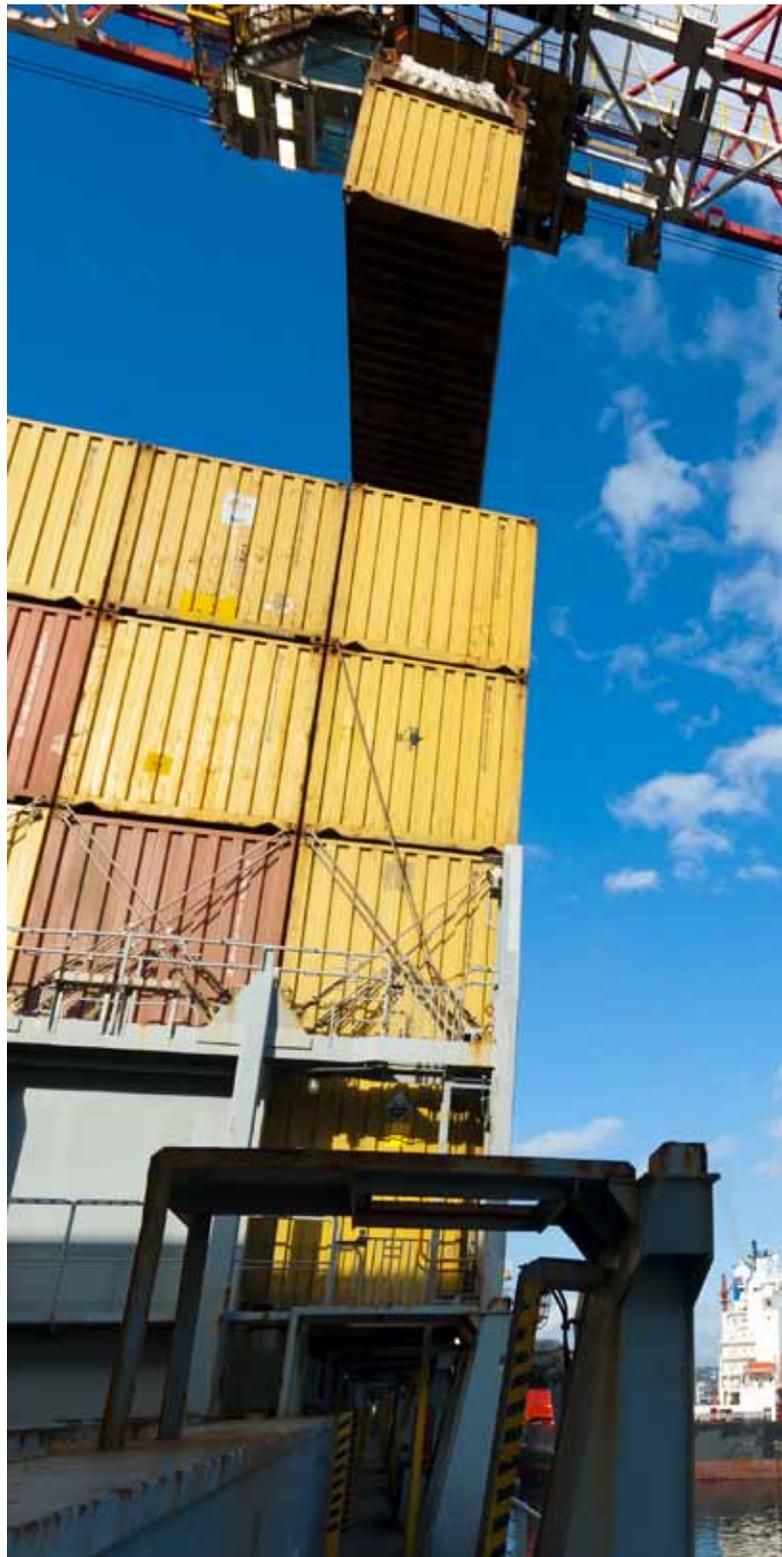
## Télécommunications

Avec 13 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, l'Angola est un des plus grands marchés de l'Afrique subsaharienne.

*Angola Telecom* est l'opérateur public de télécommunications, de télédistribution et d'internet. Deux licences de téléphonie mobile ont été attribuées à des entreprises privées, l'une à *Unitel*, l'autre à *Movicel*. Quatre opérateurs ont en outre reçu la licence d'exploitation pour la téléphonie fixe.

Même si le marché angolais des télécommunications connaît une croissance considérable, le cadre légal encourage peu la concurrence dans ce secteur et les prix demeurent donc élevés.

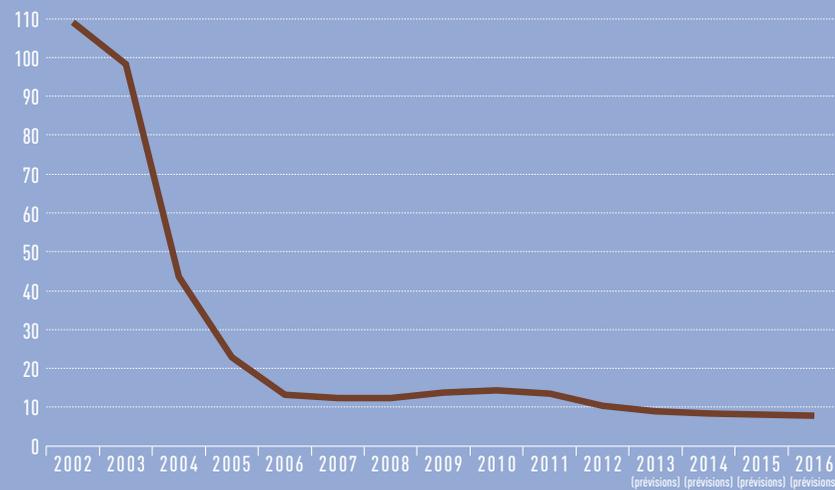
Il est à noter qu'un plan directeur national en matière de télécommunications prévoit de relier les dix-huit provinces du pays à un réseau de fibres optiques.



## 2.1.2 Inflation



TAUX D'INFLATION (EN %)



Source : EIU

Avant 2002, les prix à la consommation augmentaient de plus de 100% annuellement en Angola. En effet, comme les revenus des exportations bondissaient, cela a engendré une forte appréciation de la monnaie locale, le kwanza.

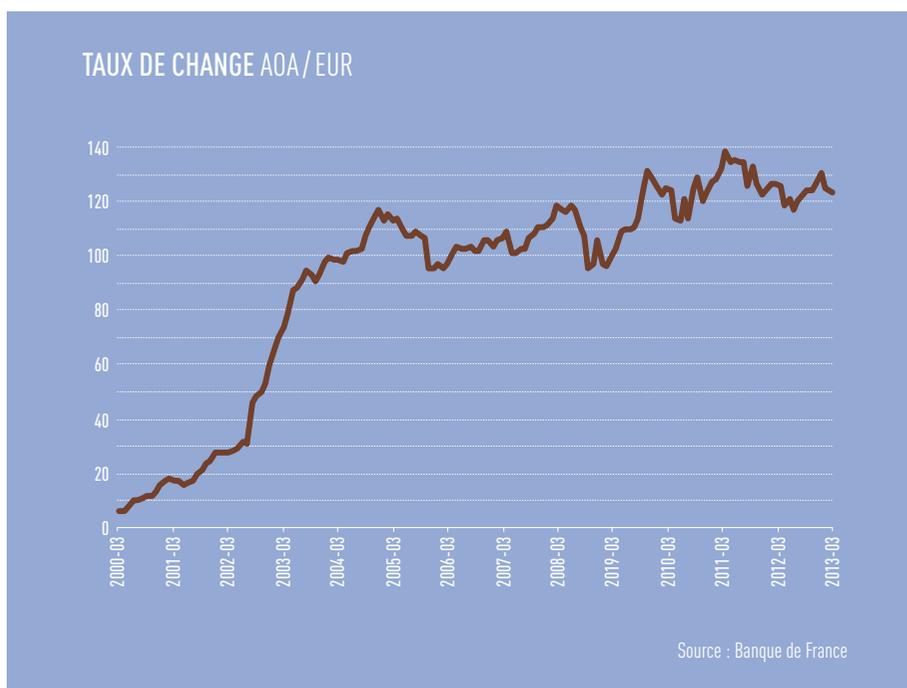
La Banque Nationale de l'Angola a alors commencé à surveiller étroitement ses agrégats monétaires ce qui a permis à l'inflation de descendre à un taux moyen de 13,8% entre 2005 et 2011.

En 2012, l'inflation a même connu un taux historiquement bas s'établissant pour la première fois sous la barre des 10%. La Banque Nationale de l'Angola a alors saisi l'opportunité d'abaisser son taux d'intérêt directeur de 0,25% pour l'amener à 10% en janvier 2013.

L'inflation pourrait néanmoins être stimulée à la hausse par la nouvelle législation sur le pétrole (qui impose aux compagnies pétrolières de payer leurs coûts opérationnels en kwanza).

Toutefois, elle devrait rester sous la barre des 10% dans les années à venir pour peu que la Banque Nationale de l'Angola continue à mener une politique monétaire stricte.

### 2.1.3 Taux de change



Depuis la fin de la guerre civile en 2002, le kwanza s'est fortement déprécié. Entre mars 2002 et mars 2013, le taux de change de la monnaie angolaise est en effet passé de 27,5 AOA/EUR à 123,1 AOA/EUR.

Cette évolution du kwanza s'est faite, au contraire de l'inflation, parallèlement à la forte croissance économique du pays. En effet, depuis que l'inflation est maîtrisée (milieu des années 2000), le kwanza se déprécie moins vite.

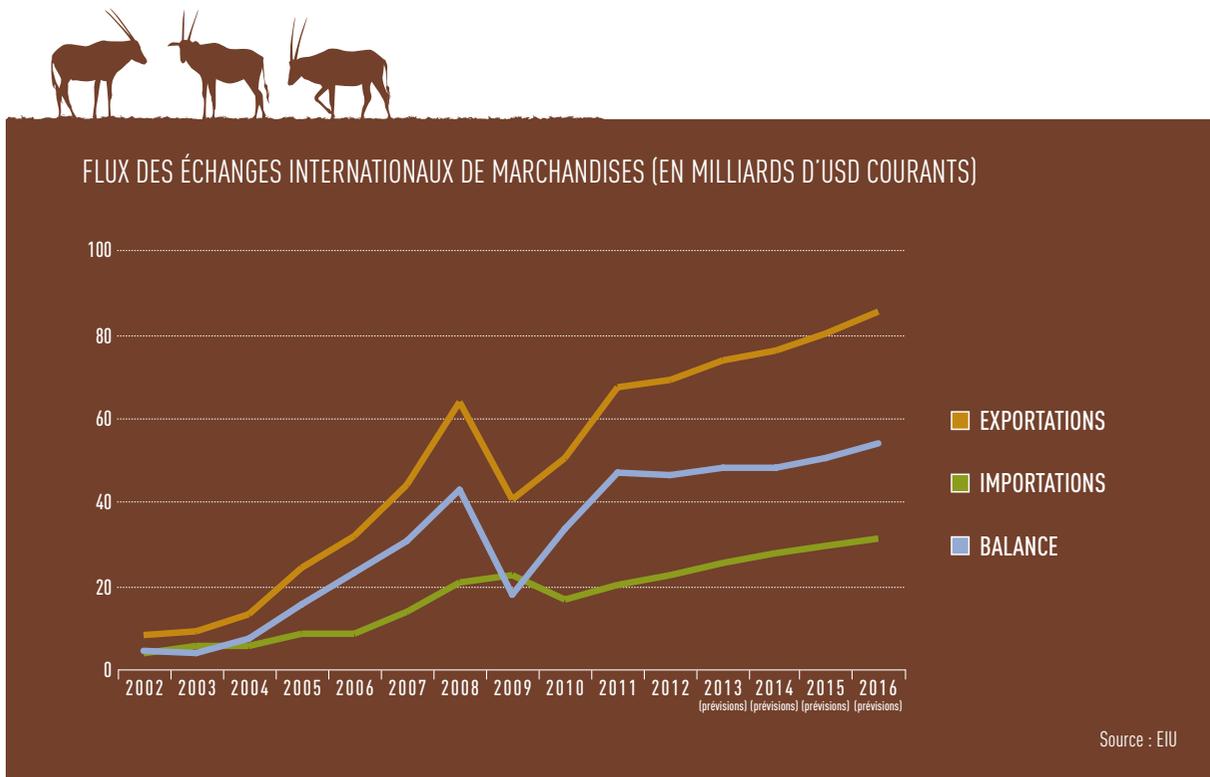
D'après les prévisions de l'*Economic Intelligence Unit*, le kwanza devrait rester stable en 2013. Néanmoins, le pays demeure vulnérable à une chute éventuelle du cours du pétrole. Entre 2014 et 2017, les prix élevés de l'énergie et l'arrivée renforcée de devises étrangères devraient mener à une légère appréciation du kwanza.





## 2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR

### 2.2.1 Relations commerciales mondiales



Le commerce extérieur est fondamental pour l'Angola. Les exportations du secteur primaire sont primordiales principalement celles de pétrole et dans une moindre mesure de diamants. Couplées à des importations de biens de consommation considérables, celles-ci font de l'Angola un pays actif en termes de commerce international.

Tant les exportations que les importations de l'Angola sont en plein essor depuis la fin de la guerre civile en 2002.

La forte croissance des exportations est directement imputable au secteur du pétrole, ce qui booste l'économie globale du pays. En effet, l'Angola est devenu au cours de cette période le second plus grand exportateur africain de pétrole. Ce boom économique engendre donc une évolution

parallèle des importations de biens de consommation ainsi que de marchandises liées à la reconstruction du pays puisque leur production locale est insignifiante et que leur demande augmente.

L'Angola reste donc sensible aux fluctuations du cours du pétrole et aux crises économiques, ce qui explique la légère baisse des exportations enregistrée en 2009. Ceci démontre parfaitement que la croissance économique du pays dépend considérablement de ses exportations. Conscient de cette fragilité et poussé par le FMI, le pays tente de développer une stratégie de diversification sectorielle de son économie.

La balance commerciale de l'Angola a toujours été positive depuis 2002. L'excédent augmente continuellement, mais légèrement puisque les impor-

tations et les exportations angolaises affichent des évolutions parallèles. D'après les estimations de l'*Economic Intelligence Unit*, ce surplus devrait continuer à progresser au moins jusque 2016.

Le pays exporte principalement des produits issus du secteur pétrolier, qui représente à lui seul 95% des recettes d'exportations (d'après le MOCI). En 2012, les principaux produits exportés par l'Angola ont été :

- > pétrole brut,
- > diamants,
- > produits pétroliers raffinés,
- > café,
- > sisal (agave),
- > poissons et produits dérivés,
- > bois,
- > coton.

L'Angola exporte principalement à destination de la Chine (36,3%), des États-Unis (18,5%), de l'Inde (10,6%), de Taiwan (8,0%) et du Canada (6,9%). Ces cinq principaux clients représentaient pas moins de quatre cinquièmes (80,3%) des exportations angolaises en 2012.

L'importance de l'Union Européenne (UE) comme client de l'Angola est donc actuellement restreinte si ce n'est avec le Portugal, de qui le pays était jadis une colonie et qui reste un partenaire important. Néanmoins, les relations bilatérales avec l'UE sont primordiales d'un point de vue économique et politique. En effet, dans le cadre du 10<sup>e</sup> *Fonds européen de développement 2008-2013*, plus de EUR 250 millions ont été affectés à un programme de coopération pluriannuel avec l'Angola dans les domaines de la bonne gouvernance, de la justice et de l'appui institutionnel, de la santé et de l'enseignement, de l'eau, etc.

En plus de diversifier ses activités économiques et ses exportations, l'Angola tente aussi de multiplier ses partenaires. C'est ainsi que, bien que l'Angola soit le second fournisseur de pétrole en Chine et que celle-ci lui a octroyé d'importants

crédits, le gouvernement angolais a également conclu des « lignes de crédit contre du pétrole » avec le Portugal, le Brésil, l'Allemagne et les États-Unis.

L'Union Européenne joue aussi un rôle de plus en plus prépondérant dans les importations de l'Angola. En effet, celles-ci ont plus que doublé depuis 2005 ce qui fait de l'UE prise dans son ensemble le premier fournisseur de l'Angola.



L'Angola importe principalement des produits en provenance de Chine, du Portugal et de Corée du Sud. Ces trois pays ont totalisé approximativement deux tiers (64,3 %) des importations angolaises. Les principaux fournisseurs de l'Angola sont :

- > la Chine (36,3%),
- > le Portugal (16,5%),
- > la Corée du Sud (11,3%),
- > les Pays-Bas (9,0%),
- > les États-Unis (8,1%),
- > l'Afrique du Sud (4,9%),
- > le Brésil (4,5%),
- > la France (4,2%).

Les produits importés par l'Angola couvrent principalement les besoins du secteur pétrolier ainsi que des biens de consommation. En 2012, les principales importations de l'Angola ont été :

- des machines et appareils,
- des véhicules et pièces détachées,
- des médicaments,
- des produits alimentaires,
- des matières textiles.

En ce qui concerne les échanges de services, les exportations de l'Angola sont quasiment nulles et, d'après les estimations de l'*Economic Intelligence Unit*, devraient le rester dans les années à venir.

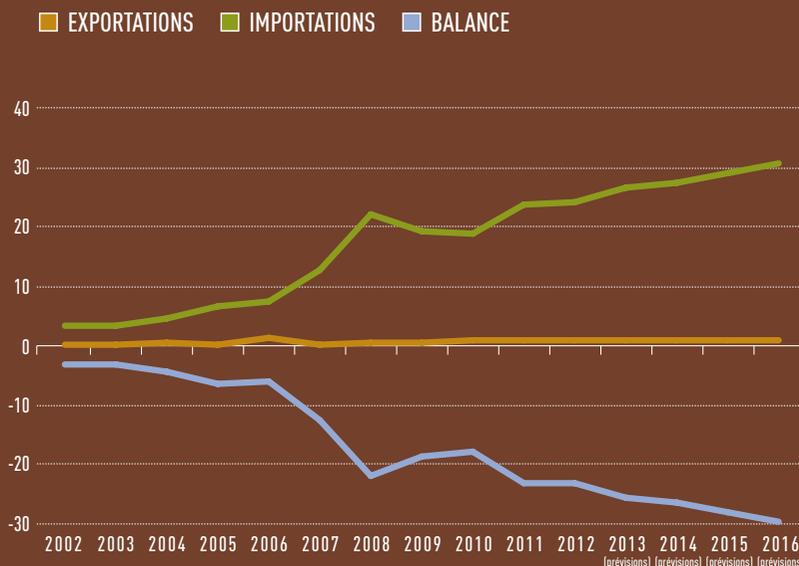
Au contraire, et comme pour les marchandises, les importations de services ont progressé très rapidement depuis la fin de la guerre civile en 2002. Ceci s'explique par la demande en services qui explose avec l'essor économique du pays.

La balance commerciale des services de l'Angola a donc toujours été déficitaire et devrait atteindre 30 milliards de USD en 2016.

À l'exception de 2009, la balance du compte courant de l'Angola a toujours été excédentaire. Le boni s'explique presque exclusivement par la balance des biens qui est nettement positive et compense les déficits enregistrés par celle des services et, dans une moindre mesure, par celle des revenus.

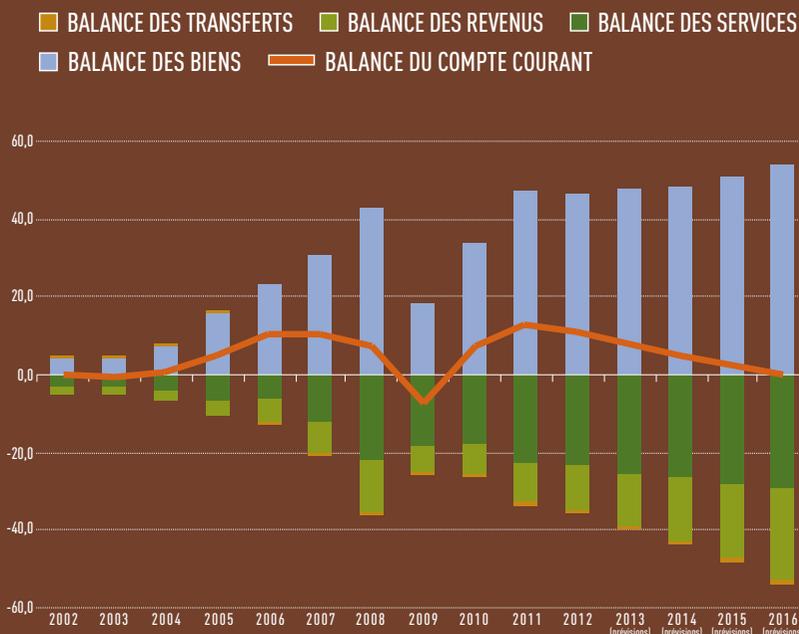
Néanmoins, étant donné les croissances rapides des importations de marchandises et de services, la balance du compte courant devrait se réduire les années à venir et s'établir à seulement 0,5% du PIB en 2016.

## FLUX DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE SERVICES (EN MILLIARDS DE USD COURANTS)



Source : EIU

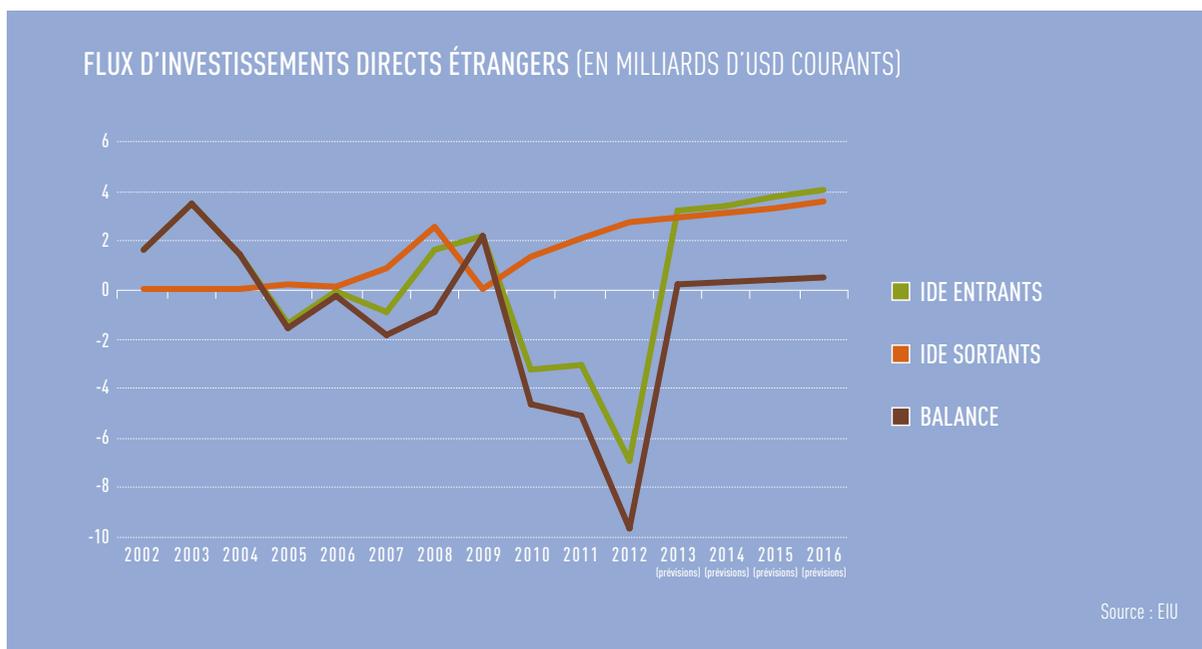
## CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS DE LA BALANCE DU COMPTE COURANT (EN MILLIARD DE USD COURANTS)



Source : EIU



## 2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS



On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10% du capital d'une entreprise étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont généralement classifiées selon deux grands groupes : les investissements dits «greenfields», qui visent à créer une entreprise de toutes pièces, et les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

L'investissement direct étranger a un impact important sur les économies en plein développement telle celle de l'Angola. Il est régulé par l'*Agência Nacional pelo investimento Privado* (ANIP).

Les IDE entrants concernent encore principalement l'industrie pétrolière et du gaz (85,0%), la construction (8,7%), les transports (1,4%) et les

télécommunications (1,1%). L'intervention du gouvernement dans l'ensemble des secteurs ainsi que la corruption ont empêché l'investissement privé de décoller dans les secteurs non pétroliers pourtant prometteurs.

Le pays tente de faciliter les investissements étrangers afin de contribuer à son développement économique. En effet, le gouvernement a adopté en 2011 une nouvelle loi sur l'investissement privé qui se veut plus incitative. Celle-ci ne concerne ni le secteur pétrolier, ni les industries extractives ni les secteurs réservés au secteur public (finances, télécommunication, etc.).

De plus, depuis 2012 l'un des objectifs du gouvernement est de soutenir plus vigoureusement les petites et moyennes entreprises via des crédits

afin de les aider à développer de nouveaux projets dans divers domaines.

La majorité des IDE entrants en Angola proviennent des États-Unis, de la France, la Chine et des Pays-Bas. L'Europe a accru ses flux d'investissement ces dernières années et plus particulièrement la France via la présence du groupe *Total*, acteur majeur de l'industrie pétrolière angolaise.

L'énorme potentiel du pays en ressources naturelles intéresse particulièrement les investisseurs étrangers. C'est ainsi que dans les années à venir, l'Angola va probablement continuer à développer ses relations avec les investisseurs dans le secteur pétrolier, mais aussi en construction et en agriculture.



### VIETNAM - ANGOLA : PARTAGE D'EXPÉRIENCES DANS L'ATTRACTION DE L'IDE

Une délégation du bureau gouvernemental du président angolais, conduite par Mme Florbela Rocha Araujo, secrétaire d'état aux affaires judiciaires et juridiques du président angolais, a effectué le 25 mars une visite dans la province de Bac Ninh (Nord), pour étudier des expériences dans l'attraction des investissements étrangers.

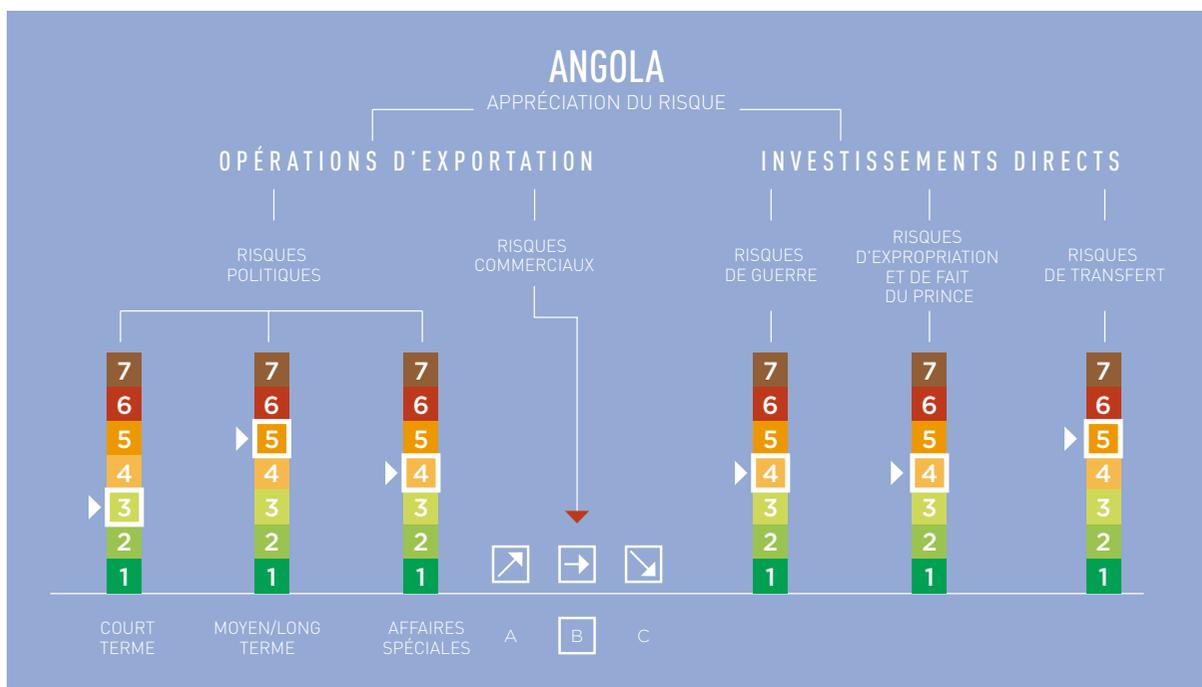
Le courrier du Vietnam - 26 mars 2013

<http://lecourrier.vnagency.com.vn/lecourrier/fr-fr/details/6/investissement/60677/vietnam-angola-partage-dexperiences-dans-lattraction-de-lide.aspx>



## 2.4 APPRÉCIATION DU RISQUE

### 2.4.1 Appréciation du risque selon l'Office National du Ducroire



L'Office National du Ducroire (ONDD), assureur-crédit public belge, assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, l'ONDD établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Leurs conclusions pour l'Angola sont excellentes tant sur le plan politique que sur le plan commercial.

Les «risques politiques» auxquels les investisseurs s'exposent en Angola sont relativement élevés, surtout à moyen et long terme (5 sur 7) et pour les affaires spéciales (4 sur 7). Le «risque

politique» doit être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt pour l'assuré ou pour le débiteur un caractère de force majeure comme les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, les actes d'autorités publiques ayant le caractère de «fait du prince».

Le «risque commercial» se situe en classe B, soit un risque moyen. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit incapable d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le «risque commercial» n'est pas déterminé uniquement par la situation propre au débiteur, mais également par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.



Tant pour les opérations d'exportation assorties d'une durée de crédit de court terme que pour les opérations faisant l'objet d'une durée de crédit de moyen/long terme, l'ONDD peut offrir la couverture des risques politiques et commerciaux en « open account », c'est-à-dire sans qu'une garantie bancaire soit requise. Les plafonds de couverture de l'ONDD pour ce pays ont été fixés à EUR 1 250 millions pour le court terme et à EUR 625 millions pour le moyen et long terme.

Conformément à l'arrangement conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement pour les transactions à moyen et long termes vers ce pays a été fixé à 10 ans. Dans les cas de crédits d'aide, l'arrangement OCDE exige un niveau de concessionnalité de 50% minimum.

### Investissements directs

L'ONDD assure les investissements dans ce pays contre 1) le risque de guerre, 2) le risque d'expropriation et de fait du prince et 3) le risque de transfert lié au paiement des dividendes ou au rapatriement du capital. Ces risques peuvent être assurés séparément, mais aussi selon toutes les combinaisons possibles.

Le risque de guerre comprend à la fois le risque de conflit externe et le risque de violence politique interne. La violence politique interne comprend, à son tour, le cas extrême de guerre civile, mais aussi les risques de terrorisme, de troubles civils, de conflits socio-économiques et de tensions raciales et ethniques. L'Angola obtient ici une cotation de 4 sur 7.

Le risque d'expropriation et de fait du prince recouvre non seulement les risques d'expropriation et de rupture des engagements contractuels par l'autorité publique, mais aussi les risques liés au (dis -) fonctionnement de l'appareil juridique et le risque potentiel d'un changement d'attitude négatif envers les investisseurs étrangers. Avec une note de 4 sur 7, l'Angola se voit attribuer une note en demi-teinte.

Le risque de transfert est le risque résultant d'un événement ou d'une décision des autorités étrangères empêchant le transfert du montant de la créance payée par le débiteur. Obtenant 5 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques relativement élevés (pour de plus amples informations, voir [www.ondd.be](http://www.ondd.be)).

## 2.4.2 Autres indicateurs de risque

De nombreuses institutions évaluent le risque de conclure des affaires dans un pays. Nous ne repreneons ici qu'une sélection des plus connues :

-  L'Angola est 127<sup>e</sup> sur 132 en ce qui concerne la facilité de faire du commerce par le Global Enabling Trade Report 2012-2013 du World Economic Forum.
-  L'OCDE estime le risque pays à 5 sur 7 en Angola, soit un risque relativement élevé.
-  Selon l'Index of Economic Freedom 2013 de la Fondation Heritage, l'Angola se classe 158<sup>e</sup> sur 177 avec un score de 47,3 sur 100.
-  La dette du gouvernement angolais est notée Ba3 selon Moody's Investors Service, BB- par Fitch et BB- d'après Standard & Poor's, soit un niveau de risque faible. Les agences de notations sont principalement attentives à l'inflation et à la cohérence de la politique économique, et estiment que l'économie du pays restera stable à court terme.
-  Enfin, selon l'indicateur Doing Business 2013 de la Banque Mondiale, le pays se classe à la 172<sup>e</sup> place sur 185, derrière Djibouti, mais devant le Zimbabwe. Néanmoins, l'Angola se classe parmi les 10 économies ayant noté les plus fortes améliorations depuis 2005. Obtenir un crédit en Angola est aisé.







# 3

## APPROCHE SECTORIELLE

## 3.1 ÉNERGIE

### Pétrole et gaz

Comme précédemment mentionné, le secteur pétrolier est le principal moteur de l'économie angolaise depuis le retour de la paix en 2002. C'est de loin le secteur le plus important de l'économie angolaise. Le pétrole brut représente la principale source de devises et finance en grande partie le budget de l'état.

L'Angola disposerait de réserves sur le littoral atlantique, équivalentes à 5 milliards de barils (environ vingt ans), mais il existe d'autres gisements prometteurs. La production a été de 1,75 million de barils par jour en 2012 et pourrait monter à 2,1 millions de barils quotidiens d'ici à 2015 pour autant que l'OPEP l'autorise à atteindre ce niveau. Cela ferait de l'Angola le premier producteur de pétrole en Afrique, devançant le Nigéria.

*Sonangol*, la compagnie pétrolière publique, est propriétaire des champs pétroliers et, à ce titre, accorde les licences d'exploitation, prospecte de nouveaux gisements, effectue de la recherche et du développement, exploite, transporte, raffine et vend le pétrole.

Plusieurs champs pétroliers ont d'ores et déjà été remis en production et d'autres suivront. De plus, malgré ses réserves de brut, le pays n'arrive pas à couvrir ses besoins en produits raffinés. C'est ainsi que *Sonaref* a débuté la construction de la nouvelle raffinerie de pétrole qui devrait entrer en activité en 2014 créant ainsi plus de 1 000 emplois. La construction d'une raffinerie supplémentaire est planifiée à Lobito. Celle-ci devrait avoir une capacité initiale de 115 000 barils par jour.

L'Angola dispose aussi de la seconde réserve de gaz naturel en Afrique, estimée à 300 milliards de mètres cubes. L'unité de production de gaz naturel liquéfié de *Soyo*, à l'embouchure du fleuve Congo, est entrée en service fin 2012, après divers reports dus à des problèmes techniques. Elle a une capacité de 6,8 milliards de m<sup>3</sup> et est alimentée par du gaz provenant de gisements offshore.

L'énorme potentiel de l'Angola et les ressources conséquentes tant en pétrole qu'en gaz naturel attirent les investisseurs étrangers et, tout particulièrement, les compagnies pétrolières internationales et les sous-traitants de celles-ci.

### Électricité

Malgré ces efforts, seuls 30% de la population ont accès à l'électricité. Les fréquentes et longues coupures de courant ont un impact sévère sur l'économie du pays et obligent deux tiers des entreprises angolaises à recourir à des générateurs.

Pour améliorer l'approvisionnement en électricité, le gouvernement angolais estime qu'il devra, d'ici 2025, quadrupler ses capacités de production et transformer le secteur en profondeur. L'Angola compte sur des partenariats avec le secteur privé afin de réaliser cet objectif.

Le potentiel hydroélectrique est immense et pour l'instant la capacité installée représente moins de 5% de celui-ci. La rivière Kwanza a, à elle seule, une capacité de production supérieure à 8 000 mégawatts (MW).

D'importants projets sont en phase d'exécution dans ce secteur et touchent plusieurs centrales hydroélectriques, notamment la modernisation et l'équipement du barrage hydroélectrique de Kapanda, dans la province de Malanje (520 MW), du barrage hydroélectrique de Cambambe au Kwanza-Norte (180 MW), et de celui de Chicapa à Lunda Sul (avec 16 MW). Plusieurs autres projets (3 barrages, des mini centrales hydroélectriques, des sous-stations haute-tension et moyenne-tension, des postes de sectionnement, etc.) sont aussi à l'étude ou en phase de réalisation.

Confronté à des pénuries aiguës d'énergie électrique, l'Angola s'est fixé comme objectif de porter la production à 5 000 MW en 2015. D'importants programmes d'investissements sont en cours en

Angola, c'est ainsi que 17 milliards de USD seront investis d'ici à 2016 dans la génération (environ 8 milliards de USD) et la distribution d'électricité (environ 9 milliards de USD). Il s'agit d'un vaste programme de réhabilitation et d'équipement d'une dizaine de barrages hydro-électriques, d'environ 4 600km de lignes haute-tension et 2 400km de lignes de distribution.

En outre, 1,8 milliard de USD devraient être investis dans la création de PME actives dans le secteur pétrolier.

### Autres types d'énergie

👉 **Le projet bioéthanol** est né d'un partenariat entre *Sonangol*, l'entreprise générale brésilienne *Odebrecht* et le groupe privé angolais *Damer*. Celui-ci prévoit la plantation de 30 000 hectares de canne à sucre avec une production à terme de 30 millions de litres d'éthanol et 200 000 tonnes de sucre par an.

👉 **Un parc éolien** d'environ 100 MW verra aussi le jour dans la province de Namibe.

👉 Le gouvernement a décidé d'investir dans plus de 130 projets **d'énergie solaire** en milieu rural, notamment avec l'aide de l'Allemagne.

#### OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES BELGES :

- Prospection de nouvelles réserves de pétrole et de gaz, exploitation et traitement des hydrocarbures, technologies, équipements et constructions destinés à l'industrie pétrolière, toutes les activités parapétrolières et services annexes, etc.
- Technologies, services et équipements destinés à la production d'électricité.
- Technologies, services et équipements destinés aux autres types d'énergies (éoliens, bioéthanol, solaire, etc.).



## 3.2 INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTIONS



Ce secteur est fortement stimulé par le programme gouvernemental de reconstruction des infrastructures (routes, lignes ferroviaires, ports et aéroports.). L'Angola aurait ainsi investi 4,3 milliards de USD par an pour la reconstruction et le développement de ses infrastructures.

Néanmoins, l'importance des programmes semble dépasser la capacité d'exécution et plus particulièrement dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la production/distribution de l'électricité, où des retards importants sont enregistrés.

De plus, d'après une étude de la Banque Mondiale «*Les infrastructures de l'Angola : une perspective continentale*», le pays devrait investir au moins 20 milliards de USD en projets d'infrastructures pour atteindre le niveau des pays en développement.

### Routes

Les infrastructures et plus particulièrement les infrastructures routières ont été fortement

endommagées lors de la guerre civile, mais sont actuellement en plein développement. Le réseau routier angolais fait désormais partie des meilleurs d'Afrique. Le réseau principal (routes asphaltées) compte en effet quelque 26 000km.

### Chemins de fer

Le réseau ferroviaire a bénéficié d'un important programme de réhabilitation et de modernisation. En effet, l'Angola a réhabilité ses trois principales voies ferrées principalement grâce à des crédits accordés par la Chine, notamment les Chemins de Fer de Benguela (CFB), ceux de Luanda (CFL) et les Chemins de Fer de Moçâmedes (CFM).

Le gouvernement envisage une privatisation partielle et, pour ce faire, il a annoncé la création d'une Société dénommée *Chemins de Fer d'Angola*, qui détiendra une part majoritaire. Les activités commerciales et opérationnelles, par contre, seraient cédées à des investisseurs privés.

Une liaison avec les réseaux ferroviaires de Namibie, Zambie et RDC est également à l'étude.



### Ports

Les infrastructures portuaires sont aussi en cours de modernisation. Les principaux ports sont ceux de Luanda, Lobito, Namibe, Soyo et Cabinda.

Un projet d'extension du port de Luanda est actuellement en cours. D'autre part, l'autorité portuaire de Namibe a démarré en novembre la seconde phase de la réhabilitation des infrastructures des ports de Lobito et de Namibe. Celle-ci inclut également comme projet l'expansion du port de Namibe dans des eaux plus profondes.

### Aéroport

L'entreprise nationale d'exploitation des aéroports et de la navigation aérienne (ENEMA) travaille depuis plusieurs années sur un programme de modernisation de la trentaine d'aéroports angolais.

La première phase du nouvel aéroport de Luanda a débuté mi-2012. Celui-ci permettra une augmentation du volume du trafic aérien (à terme, 15 millions de passagers et 600 000 tonnes de fret par an). La fin des travaux est prévue début 2014.



### LE PROGRAMME «DE L'EAU POUR TOUS» PROFITE À 3,8 MILLIONS DE PERSONNES EN ANGOLA

Le programme «Eau pour tous» a atteint 55% de son niveau d'exécution et 3,8 millions de la population habitant des zones rurales en bénéficient, a informé, à Waku Kungo, dans la province de Kwanza Sul, le ministre de l'Énergie et de l'Eau, João Baptista Borges.

AngolaPress - 1<sup>er</sup> août 2013

[http://www.portalangop.co.ao/motix/fr\\_fr/noticias/sociedade/2013/7/31/Programme-Eau-pour-tous-profite-millions-personnes-Angola,82fb9968-7681-4dd7-8672-451c97d77996.html](http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/sociedade/2013/7/31/Programme-Eau-pour-tous-profite-millions-personnes-Angola,82fb9968-7681-4dd7-8672-451c97d77996.html)

### Eau

Le programme «*Água para Todos*» (de l'eau pour tous) a été lancé en 2009. L'objectif initial de ce projet était de fournir de l'eau à 80% des habitants des villes et 50% de ceux qui vivent dans les campagnes pour 2012, objectif reporté à fin 2015.

Depuis le lancement de ce projet, la consommation d'eau est passée de 67 litres par habitant et par jour en 2008 à 101 litres en 2012.

#### OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES BELGES :

- Infrastructures de transport, infrastructures énergétiques, architecture, ingénierie civile, création de ponts et de tunnels, machines de production, gestion de projets, matériaux de construction de qualité et autres services et technologies liés aux infrastructures et à la construction.

## 3.3 SECTEUR DIAMANTIFÈRE

### Des ressources minérales à profusion

Le sous-sol angolais regorge de minerais commercialisables : fer, or, cuivre phosphate, barytine, cobalt, granit, marbre... Une grande partie du territoire- plus de la moitié selon certaines sources- n'a pas encore fait l'objet d'une prospection géologique moderne. Le potentiel minier apparaît donc comme une aubaine pour un pays qui recherche la diversification en développant son économie non pétrolière.

#### PRODUCTION MONDIALE DE DIAMANTS, EN CARATS

PAYS	2011		2010		ÉVOLUTION
	VOLUME	PART	VOLUME	PART	
Russie	35.189.800	28,6%	34.856.600	27,2%	1,0%
Botswana	22.904.553	18,6%	22.018.000	17,2%	4,0%
République Démocratique du Congo	19.249.553	15,7%	22.166.220	17,3%	-13,2%
Canada	10.795.259	8,8%	11.804.095	9,2%	-8,5%
Zimbabwe	8.502.648	6,9%	8.435.224	6,6%	0,8%
<b>Angola</b>	<b>8.328.518</b>	<b>6,8%</b>	<b>8.362.139</b>	<b>6,5%</b>	<b>-0,4%</b>
Afrique du Sud	8.205.399	6,7%	8.862.912	6,9%	-7,4%
Australie	7.829.805	6,4%	9.976.154	7,8%	-21,5%
Namibie	1.255.815	1,0%	1.692.579	1,3%	-25,8%
Autres pays	567.463	0,5%	143.539	0,1%	
<b>TOTAL</b>	<b>122.828.813</b>		<b>128.317.462</b>		<b>-3,4%</b>

Source : Kimberley Process Certification Scheme

#### PRODUCTION MONDIALE DE DIAMANTS, EN USD

PAYS	2011		2010		ÉVOLUTION
	VOLUME	PART	VOLUME	PART	
Botswana	3.902.115.905	27,7%	2.586.396.620	22,7%	51%
Russie	2.674.713.800	19,0%	2.382.290.100	20,9%	12%
Canada	2.550.875.199	18,1%	2.305.388.015	20,2%	11%
Afrique du Sud	1.388.679.077	9,9%	1.194.279.170	10,5%	16%
<b>Angola</b>	<b>1.162.625.478</b>	<b>8,3%</b>	<b>976.318.205</b>	<b>8,6%</b>	<b>19%</b>
Autres pays	2.386.237.607	17,0%	1.948.275.114	17,1%	22%
<b>TOTAL</b>	<b>14.065.247.065</b>		<b>11.392.947.223</b>		<b>23%</b>

Source : Kimberley Process Certification Scheme

### Le diamant, un joyau convoité

La production mondiale de diamants s'élevait à 123 millions de carats (1 carat = 0,2 g) en 2011 et ne se concentre que sur quelques pays. Plus de la moitié sont extraits d'Afrique centrale et australe et le reste provient de Russie, du Canada ou d'Australie. Le volume enregistré une baisse constante, qui se chiffrait à 3,4% entre 2010 et 2011 et qui s'explique notamment par l'épuisement de certains sites miniers. 70% des diamants récoltés sont de qualité précieuse et sont destinés à la joaillerie. Ils représentent 95% de la valeur totale des diamants naturels. Les autres serviront aux applications industrielles.

La valeur globale des diamants bruts extraits en 2011 atteint 14 milliards de USD, soit 23% de plus que l'année précédente. Cela correspond à un prix moyen de 114,5 USD par carat, soit une augmentation vertigineuse de 29% en un an.

La demande de diamants excède largement l'offre et augmenterait de 6% par an jusqu'en 2020, selon une étude du cabinet *Bain & Company* pour l'AWDC (*Antwerp World Diamond Center*) menée en 2012. Les marchés de la joaillerie et des produits de luxe comptent les États-Unis parmi leurs clients les plus friands. Ils sont suivis par l'Inde et par la Chine, grâce au doublement attendu des effectifs de leur classe moyenne d'ici 2020.

*Bain & Company* prévoit que la production annuelle va approcher les 175 millions de carats en 2020 et dépasser le pic observé en 2007 avant la crise. L'offre, quant à elle, ne devrait croître que de 2,8% par an, ce qui conduira à une pénurie structurelle. Les grandes mines diamantifères pourraient atteindre une production maximale autour de 2030, on parle du «diamond peak». Les chaînes de distribution devront reconsidérer leurs stratégies d'approvisionnement en diamants en conséquence.



## L'Angola, un acteur incontournable

L'Angola est le 6<sup>e</sup> producteur de diamants au monde en volume (6,8%) et le 5<sup>e</sup> en valeur (8,3%) en 2011, avec plus d'un milliard de USD de recettes.

Les principales zones diamantifères angolaises se trouvent dans la partie septentrionale du pays, la province de Lunda Nord. Dans le centre du pays, les provinces de Bié et de Lunda Sud sont également bien fournies.

Les diamants angolais sont de deux natures. La plupart sont extraits de pipes volcaniques appelées kimberlites. Les abords des rivières du pays recèlent quant à eux du diamant alluvionnaire. Les réserves totales connues sont estimées à 180 millions de carats.

La compagnie nationale *Endiama* inaugurera fin 2013 et début 2014 quatre mines de diamants. Par ailleurs, les autorités angolaises auraient pour ambition de rouvrir deux mines alluviales fermées depuis 2008. D'après le ministre de la géologie des mines, Francisco Queiroz, l'Angola ne tire à l'heure actuelle profit que de trois kimberlites sur plus de mille couches de kimberlite identifiées dans le pays.

L'industrie subit de vives tensions opposant les sociétés diamantaires et les exploitants privés, Angolais ou immigrés de la République Démocratique du Congo. Les associations de défense des droits de l'homme déplorent les violences perpétrées à cet égard. Dans ce contexte, l'Angola est membre du processus de Kimberley, qui a pour vocation d'empêcher le trafic international de diamants de conflits en imposant la certification de tous les exemplaires bruts importés et exportés.



« Le gouvernement angolais attribue au secteur diamantifère une importance capitale dans la stratégie de développement économique et social du pays. »

**Manuel Vicente, Vice-président angolais**  
juin 2013

Les écologistes pointent eux aussi du doigt les activités du secteur. À titre d'exemple, les dernières « Géantes de Sable », une espèce d'antilope en voie de disparition, sont menacées dans la réserve naturelle de Luando.

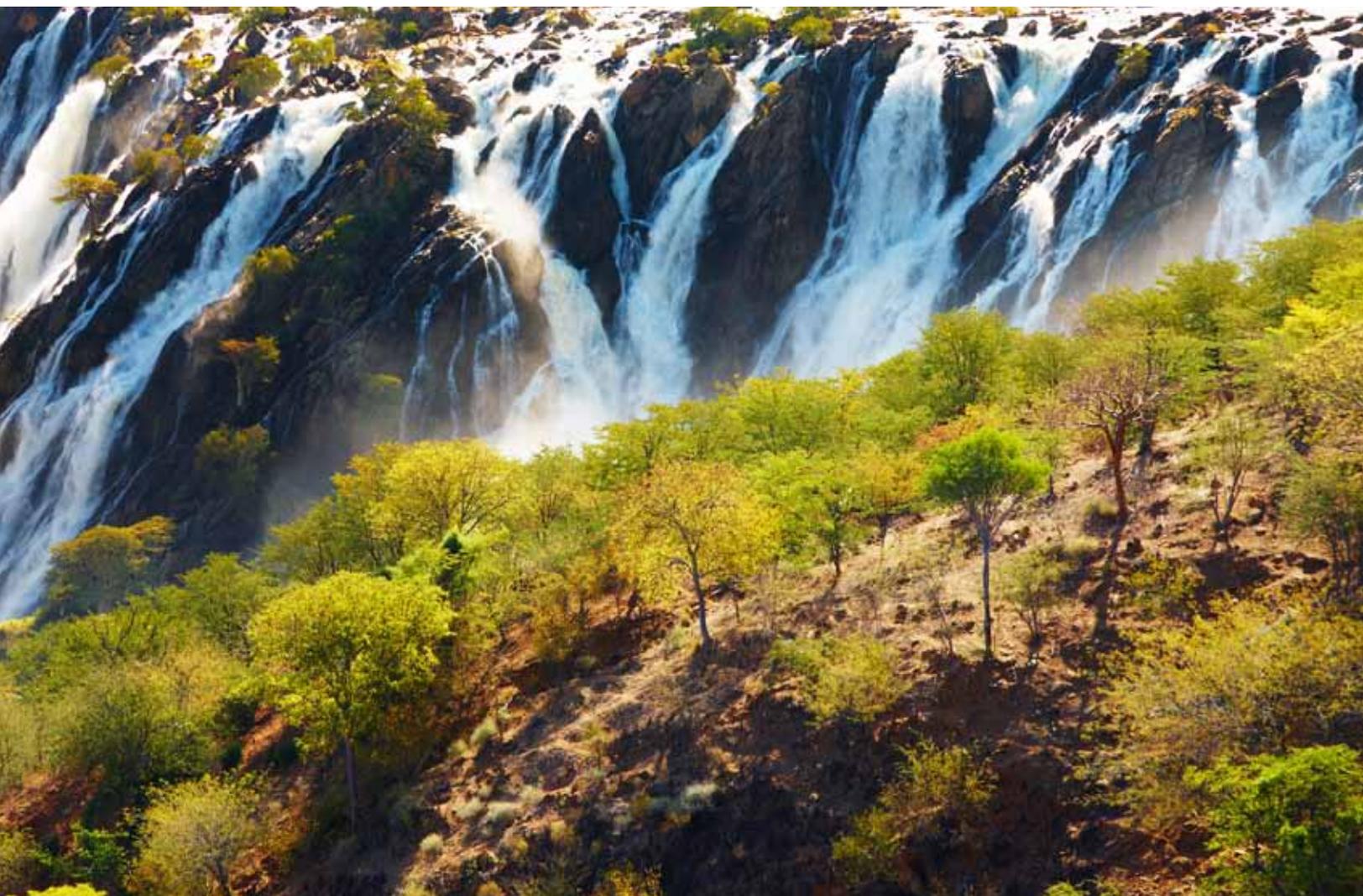
L'Assemblée nationale a adopté en juillet 2011 le nouveau code minier dont le rôle est de régler l'ensemble des aspects liés à l'exploitation des ressources minérales, de la prospection géologique à la gestion des profits générés. Ainsi, l'activité minière est interdite dans les zones protégées telles que les parcs nationaux et les réserves. Tout projet doit préalablement faire l'objet d'une évaluation d'impact sur l'environnement afin d'en juger les risques et la pertinence.

### OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES BELGES :

- Prospection de nouvelles mines de diamants, technologies d'extraction, équipements pour mines, réhabilitation de lignes de chemin de fer, etc.







# 4

## RÉUSSITES RÉCENTES

## 4.1 TECHNIQUES SPÉCIALES À L'EXPORT

L'entreprise belge *Techniques Spéciales à l'Export (TSE)* société familiale fondée en Belgique en 1988 par Roland Gueubel, est active depuis sa création dans les techniques spéciales du bâtiment. Elle conçoit et exécute des projets d'infrastructure et d'équipement à travers le monde. Elle met ses 25 années d'expérience sur le continent africain au service des besoins techniques tant des clients institutionnels que privés.

La société est entrée en Angola en 1989 par le biais de l'exécution en sous-traitance d'un lot «électricité» dans le vaste chantier de réhabilitation de l'Hôpital *Americo Boavida* à Luanda financé par l'Union Européenne.

### **TSE Angola, une entreprise « locale » aux compétences élargies**

C'est en 1991 que la société locale *TSE Angola* est constituée et commence à étendre ses activités dans le génie civil et les infrastructures techniques.

Pendant cette décennie, période troublée de l'histoire angolaise, la société a, contrairement à d'autres, maintenu ses activités à Luanda et dans les provinces réputées plus difficiles.

À partir de 2002, année de signature des accords de paix, l'évolution favorable de la stabilité du pays et des conditions sécuritaires a constitué un élément de croissance pour les entrepreneurs qui ont pu bénéficier de la mise en place de programmes de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux.

La société s'est inscrite dans cette politique de développement en répondant de manière intensive aux appels d'offres des organisations internationales rencontrant ses compétences et qualifications (construction d'écoles, de centres de santé et réfection des routes).

### **Pluridisciplinaire et autonome**

Le bureau d'études à Luanda traite de l'exécution des plans et des commandes de matériel qui sont transmis vers la centrale d'achat *TSE Belgique* qui va s'occuper d'expédier les équipements via les transports maritimes (ou aériens en cas d'urgence).

Les contraintes logistiques, tant internationales que nationales, ont conduit la société à développer ses compétences internes et à optimiser son autonomie nationale.

Afin de répondre de manière adéquate aux demandes des autorités, l'entreprise a fortement développé la formation de sa propre main d'œuvre locale.

La création d'ateliers spécifiques en interne – menuiserie (bois, acier, aluminium) ; montage de tableaux électriques ; ateliers de maintenance moteur (thermique, électrique) ; maintenance et réparation HVAC ; garage véhicules et machines – ont permis de limiter les importations de produits finis en faveur de conditionnement « vrac », tout en assumant une fonction sociale de mise à l'emploi et de formation professionnelle tant dans la capitale que dans les provinces.

### **Connaissance du marché et du territoire**

Ces différentes évolutions, la longévité de l'entreprise et la volonté gouvernementale de décentralisation ont conduit la société à établir des agences à l'intérieur du pays.

La société emploie à ce jour plus de 1000 travailleurs angolais et plus d'une trentaine d'expatriés répartis sur l'ensemble du territoire (siège de Luanda ; agences de Kuito, Huambo, Lubango, Saurimo, Luena et Uige).

## 4.2 POLLET WATER GROUP

### Évolution et perspectives de l'entreprise

Actuellement, les contrats principaux sont dans le domaine de la construction (école de 1 200 élèves et abattoir), de la distribution d'eau (200 km et 18 000 abonnés), de la distribution électrique (production, lignes, postes de transformation et liaisons domiciliaires).

Le développement national, soutenu par l'accroissement des ressources liées à l'exploitation pétrolière, place l'Angola dans le groupe de tête des économies africaines. Cette évolution favorable de son statut va, sans doute, conduire à terme à un ralentissement des programmes d'aide et de coopération internationaux.

L'entreprise prépare depuis ces 5 dernières années cette évolution future en intégrant l'étude de solution de financement pour les projets auxquels elle participe. Certains projets déjà finalisés et fonctionnels (centrales thermiques de Kuito et Saurimo) sont le fruit de cette évolution entrepreneuriale et un signal très positif de la bonne tenue de l'économie angolaise.

En dehors des développements liés à son core-business propre, la société étudie son entrée dans des projets industriels locaux, projets dans lesquels ses compétences et son savoir-faire lui permettront d'agir en tant qu'opérateur industriel reconnu par ses futurs partenaires.

Tenant compte également des problèmes de logement, la société développe actuellement une politique de construction (hôtel et studios à Luanda et dans les provinces).

[www.tech-spec-export.be](http://www.tech-spec-export.be)

Avec plus de 35 années d'expérience dans l'industrie, le groupe belge *Pollet Water Group* (PWG) est actif dans le secteur du traitement de l'eau et de la piscine. Le groupe comprend 15 sociétés réparties dans 10 pays à travers l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

PWG fournit des composants et des systèmes complets pour les entreprises spécialisées dans le domaine du traitement de l'eau. Grâce à une longue expérience, PWG propose une large gamme d'installations, tant domestiques qu'industrielles, qui offrent une solution à tous les problèmes en relation avec le traitement de l'eau.

Depuis quelques années, PWG exporte vers l'Angola. Croyant au potentiel du marché angolais, le groupe a décidé d'y fonder sa propre société *Bluetide* pour pouvoir offrir un meilleur service aux clients angolais en étant présent sur le marché local.

PWG y fabrique et installe des systèmes de traitement de l'eau pour augmenter la qualité de l'eau tant domestique (maisons privées) qu'industrielle (restaurants, hôtels, hôpitaux, etc.).

Leur gamme inclut des systèmes d'adoucissement d'eau, d'osmose inverse, de filtration d'eau, de desalement d'eau (système permettant de convertir l'eau de mer en eau potable), etc. PWG fabrique aussi des équipements sur mesure pour des applications bien spécifiques, et fournit le service après-vente pour l'entretien de ces équipements.

[www.pwg.be](http://www.pwg.be)





# 5

## ADRESSES UTILES

## 5.1 EN BELGIQUE

### AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (AWEX)

Place Saintelette 2  
1080 Bruxelles  
☎ +32 2 421 82 11  
☎ +32 2 421 87 87  
mail@awex.be  
[www.awex.be](http://www.awex.be)

### BRUXELLES INVEST & EXPORT

Avenue Louise 500, boîte 4  
1050 Bruxelles  
☎ +32 2 800 40 00  
☎ +32 2 800 40 01  
info@brusselsinvestexport.be  
[www.bruxellesinvestexport.be](http://www.bruxellesinvestexport.be)

### FLANDERS INVESTMENT & TRADE (FIT)

Rue Gaucheret 90  
1030 Bruxelles  
☎ +32 2 504 87 11  
☎ +32 2 504 88 99  
info@fitagency.be  
[www.flandersinvestmentandtrade.be](http://www.flandersinvestmentandtrade.be)

### CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE BELGIQUE-LUXEMBOURG / AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (CBL-ACP)

**Président** : M. Guy BULTYNCK

#### **Directeur et Executive Manager :**

M<sup>me</sup> Corine Courbet

Rue Montoyer 24, boîte 5  
1000 Bruxelles  
☎ +32 2 512 99 50  
☎ +32 2 512 81 58  
☎ +32 2 512 28 29  
cbl.acp@skynet.be  
[www.cblacp.eu](http://www.cblacp.eu)

### AMBASSADE D'ANGOLA EN BELGIQUE

Rue Franz Merjay 182  
1050 Bruxelles

**Ambassadeur** : Elizabeth SIMBRÃO

☎ +32 2 346 18 72  
☎ +32 2 344 08 94  
angola.embassy.belgium@skynet.be

**Premier secrétaire** : Dionisia MONTEIRO

☎ +32 2 279 27 04  
☎ +32 2 279 28 09  
rosacastro16@hotmail.com

### SERVICE CONSULAIRE

Avenue de Saturne 42  
1180 Uccle  
☎ +32 2 379 27 00

## 5.2 EN ANGOLA

### AMBASSADE DE BELGIQUE EN ANGOLA (LUANDA)

**Ambassadeur :** Charles DELOGNE

Rua Houari Boumedienne 100  
Miramar - Luanda

☎ +244 222 449 178

☎ +244 912 206 477 (urgences)

☎ +244 222 449 344

luanda@diplobel.fed.be

<http://diplomatie.belgium.be/angola>

### AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (AWEX)

**Contact :** Roland GUEUBEL, CEO of TSE  
et AWEX/CBL-ACP point de contact en Angola

Rua Pedro de Castro Van Dunem-Loy 54  
Morro Bento - Luanda

☎ +244 222 339 571

☎ +244 222 331 889

☎ +244 222 460 031

☎ +244 222 460 078

rgueubel@tse-angola.com

### BRUXELLES INVEST & EXPORT

Brussels Invest & Export ne dispose pas d'attaché économique et commercial propre en Angola. Les entreprises bruxelloises souhaitant un soutien en Angola peuvent néanmoins s'adresser à l'attaché économique et commercial de l'AWEX, M. Roland Gueubel, CEO of TSE et AWEX/CBL-ACP contact point in Angola.

### FLANDERS INVESTMENT & TRADE

**Attaché économique et commercial FIT :**

Marc SCHILTZ

Royal Consulate General of Belgium  
Fredman Towers (8<sup>e</sup> étage)

13 Fredman Drive

Sandton - Johannesburg

☎ +27 11 783 47 32

☎ +27 11 783 47 37

johannesburg@fitagency.com

[www.flandersinvestmentandtrade.com](http://www.flandersinvestmentandtrade.com)

**En support à Marc Schiltz :**

Annemie VAN MEEUWEN

☎ +351 21 353 95 17

☎ +351 21 353 57 23

lisbon@fitagency.com

## 5.3 SITES À CONSULTER

République d'Angola

<http://www.governo.gov.ao/>

Ministère de l'Administration Territoriale

<http://www.mat.gov.ao/>

Ministère des Affaires étrangères

<http://www.mirex.gov.ao/>

Ministère des Affaires Sociales

<http://www.minars.gov.ao/>

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

<http://www.minagri.gov.ao/>

Ministère de l'Aménagement du Territoire

<http://www.minplan.gov.ao/>

Ministère du Commerce

<http://www.minco.gov.ao/>

Ministère de la Communication Sociale

<http://www.mcs.gov.ao/>

Ministère de la Construction

<http://www.mincons.gov.ao/>

Ministère de la Culture

<http://www.mincult.gov.ao/>

Ministère de la Défense Nationale

<http://www.minden.gov.ao/>

Ministère de l'Economie

<http://www.minec.gov.ao/>

Ministère de l'Education

<http://www.med.gov.ao/>

Ministère de l'Énergie et de l'Eau

<http://www.minea.gov.ao/>

Ministère de l'Environnement

<http://www.minamb.gov.ao/>

Ministère de la Famille et Promotion de la Femme

<http://www.minfam.gov.ao/>

Ministère de l'Intérieur

<http://www.minint.gov.ao/>

Ministère de la Jeunesse et des Sports

<http://www.minjud.gov.ao/>

Ministère de la justice

<http://www.minjus.gov.ao/>

Ministère de la Patrie et des Anciens Combattants

<http://www.macvp.gov.ao/>

Ministère de la Santé

<http://www.minsa.gov.ao/>

Ministère de la Science et de la Technologie

<http://www.minct.gov.ao/>

Ministère des Télécommunications et des

Technologies de l'Information

<http://www.mtti.gov.ao/>

Ministère du Tourisme

<http://www.minhotur.gov.ao/>

Ministère des Transports

<http://www.mintrans.gov.ao/>

Banque Nationale D'Angola

<http://www.bna.ao/>

Chambre Angolaise du Commerce

<http://www.angolachamber.org/>



# 6

## SOURCES

Agence wallonne à l'Exportation et  
aux Investissements étrangers

[www.awex.be](http://www.awex.be)

Bruxelles Invest & Export

[www.bruxellesinvestexport.be](http://www.bruxellesinvestexport.be)

Flanders Investment and Trade

[www.flanderstrade.be](http://www.flanderstrade.be)

S.P.F. Affaires Étrangères

[www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be)

Banque Nationale de Belgique

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

Office National du Ducroire

[www.ondd.be](http://www.ondd.be)

Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture

[www.fao.org](http://www.fao.org)

Organisation mondiale du Commerce

[www.wto.org](http://www.wto.org)

Fonds Monétaire International

[www.imf.org](http://www.imf.org)

Forum Economique Mondial

[www.weforum.org](http://www.weforum.org)

Banque Mondiale

[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Viewswire

[www.viewswire.com](http://www.viewswire.com)

Organisation mondiale de la Santé

[www.who.org](http://www.who.org)

Eurostat

[www.epp.eurostat.ec.europa.eu](http://www.epp.eurostat.ec.europa.eu)

Central Intelligence Agency

[www.cia.gov](http://www.cia.gov)

UK Trade & Investment

[www.uktradeinvest.gov.uk](http://www.uktradeinvest.gov.uk)

Office Suisse d'Expansion Commerciale

[www.osec.ch](http://www.osec.ch)

US Commercial Service

[www.trade.gov/cs/](http://www.trade.gov/cs/)

Agentschap NL – Ministerie van Economische Zaken

[www.agentschapnl.nl](http://www.agentschapnl.nl)

Programme France-Export

[www.programme-france-export.fr](http://www.programme-france-export.fr)

Banque Nationale D'Angola

<http://www.bna.ao/>

Agência Nacional pelo investimento Privado (ANIP)

<http://www.anip.co.ao/>

Institut National des Statistiques angolais

<http://www.ine-ao.com>

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

<http://www.minagri.gov.ao/>

Ministère des Affaires étrangères

<http://www.mirex.gov.ao/>

Ministère de l'Aménagement du Territoire

<http://www.minplan.gov.ao/>

Ministère du Commerce

<http://www.minco.gov.ao/>

Ministère de la Construction

<http://www.mincons.gov.ao/>

Ministère de l'Economie

<http://www.minec.gov.ao/>

Ministère de l'Énergie et de l'Eau

<http://www.minea.gov.ao/>

Ministère de l'Environnement

<http://www.minamb.gov.ao/>

Ministère des Télécommunications et des  
Technologies de l'Information

<http://www.mtti.gov.ao/>





#### **Agence pour le Commerce extérieur**

Rue Montoyer, 3  
1000 Bruxelles  
☎ +32 2 206 35 11  
[www.abh-ace.be](http://www.abh-ace.be)

#### **Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers**

Place Saintelette, 2  
1000 Bruxelles  
☎ +32 2 421 82 11  
[www.awex.be](http://www.awex.be)

#### **Bruxelles Invest & Export**

Avenue Louise, 500, boîte 4  
1050 Bruxelles  
☎ +32 2 800 40 00  
[www.bruxelles-export.be](http://www.bruxelles-export.be)

#### **Flanders Investment and Trade**

Rue Gaucheret, 90  
1030 Bruxelles  
☎ +32 2 504 87 11  
[www.flandersinvestmentandtrade.be](http://www.flandersinvestmentandtrade.be)



Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce extérieur, ni ses partenaires (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment and Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreurs, d'omissions et de déclarations mensongères. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

DATE DE PUBLICATION : SEPTEMBRE 2013

ÉDITEUR RESPONSABLE : MARC BOGAERTS

AUTEUR : SAMMY SIOEN

GRAPHISME ET RÉALISATION : CIBLE COMMUNICATION  
([www.cible.be](http://www.cible.be))

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC

CETTE ÉTUDE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR  
LE SITE INTERNET DE L'AGENCE POUR LE COMMERCE  
EXTÉRIEUR : [WWW.ABH-ACE.BE](http://WWW.ABH-ACE.BE)